La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°6 • du 7 au 13 mai 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ



Bonne fête des Mères

La Liberté souhaite à toutes les mamans de passer une très belle fête des Mères!

Saint-Boniface a 100 ans

C'est avec une joie de vivre bien franco-manitobaine que se sont réunies plus de 300 personnes à l'Hôtel de ville de Saint-Boniface pour célébrer le lancement des festivités de Célébrations 2008.

■ Page 3.

La Tunisie sur Provencher

L'ancien café Émilio, sur le boulevard Provencher, a trouvé acquéreur. Un restaurant tunisien ouvrira prochainement ses portes.

■ Page 27.

Ballet hommage

Le ballet royal de Winnipeg rendra hommage à George Balanchine pour terminer sa 68e saison en beauté.

■ Page 13.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



Ménager l'environnement



photos : Julien Abord-Babin

Grand ménage de printemps à Sainte-Anne samedi dernier! Plus de135 résidants étaient de la partie. Cette première édition a été un franc succès selon le comité d'embellissement et le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette, qui a remercié les participants en offrant une tournée de hot dogs. Des jeunes cadets de l'air de l'Escadron 307 de Stoneybrook (ci-haut) ont aussi pris part à l'activité.

Saint-Laurent

Mitchif anglais ou français anglais

Patricia BITU TSHIKUDI

« Nous sommes opposés à l'idée de questionner le bilinguisme de Saint-Laurent, affirme le directeur général du CDEM. Ce n'est pas très démocratique qu'une majorité menace d'abroger le droit d'une minorité. »

La motion déposée par le conseiller Lance Kennedy, le 23 avril, a permis de remettre sur le tapis la question de l'identité bilingue de Saint-Laurent.

Lance Kennedy avait alors fait valoir que la Municipalité rurale de Saint-Laurent était bilingue mitchif-anglais, plutôt que français-anglais. Une affirmation qui visait à justifier la tenue d'un référendum sur le bilinguisme ainsi qu'à remettre en question la construction du Centre de services bilingues.

Cette affirmation prend ses racines très loin dans l'histoire du Manitoba. « En effet, dans le passé, les Métis francophones ont été marginalisés par les francophones. Je comprends donc qu'ils tiennent à se dissocier, affirme Louis Allain. »

« Mais d'un autre côté, la majorité des gens qui parlent le mitchif français parlent aussi le français, ajoute-t-il. Le mitchif fait partie de la grande famille française. Je ne crois pas qu'elle soit reconnue comme langue par la Manitoba Metis Federation contrairement au mitchif cri. »

Selon le directeur de l'école Aurèle-Lemoine, Serge Carrière, cette polémique n'a pas de sens. «Tout cela est une question de choix personnels. Les gens s'identifient différemment. Pour moi, le mitchif de Saint-Laurent et le français, c'est la même chose.

« Je comprends le sentiment d'amertume de certains. À une époque, les anglophones tapaient sur les francophones et les francophones sur les Métis. Mais il y a beaucoup de francophones Métis et on a aussi le droit de s'identifier comme francophones, dit Serge Carrière.

« Le conseiller qui a déposé la motion pour la tenue du référendum est un anglophone unilingue », assure Serge Carrière.

Selon Louis Allain, la polémique soulevée ne serait que l'affaire de personnes mal intentionnées. « C'est une minorité qui, faute de trouver des dossiers rassembleurs, vont aller chercher des dossiers controversés pour faire pression, dit-il. Dès que les taxes augmentent un peu, ces gens-là veulent en profiter pour créer des remous. Ce ne sont pas des bâtisseurs de la communauté.

« Les prochaines générations ne seront pas aussi bigotes sur la question de la langue et de l'identité, assure Louis Allain. Ils n'auront pas les préjugés de leurs parents. Il faudra leur permettre d'accéder à des postes administratifs pour minimiser les animosités. »

Selon Serge Carrière, si tout le monde a un *input* dans la vision de la Municipalité, tout le monde sera gagnant. À l'école, on valorise la culture métisse mais on n'enseigne pas le mitchif. Il se transmet par tradition orale. Si les parents parlent mitchif à leurs enfants, la langue survivra. »

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canadä

ÉVÉNEMENT

Bonne fête Saint-Boniface!

Le vent n'a pas découragé les Bonifaciens. Quelque 300 personnes étaient au rendez-vous dans les jardins de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface, pour célébrer ensemble les 100 ans de leur ville, en présence du maire de Winnipeg Sam Katz, du conseiller municipal de Saint-Boniface Daniel Vandal et du maire de Saint-Boniface en 1908, Jos Bleau.

Camille SÉGUY

« Aujourd'hui on célèbre la culture, la tradition, la passion, la vision de Saint-Boniface, s'est exclamée avec enthousiasme la directrice des communications de Célébrations 2008, Monique LaCoste. Même si ce n'est plus une ville, Saint-Boniface n'a pas perdu son âme. »

Cette force identitaire a été soulignée par le maire de Winnipeg Sam Katz : « Je suis très fier de célébrer le centenaire de la communauté de Saint-Boniface, pierre angulaire de notre culture et de nos traditions nationales », a-t-il déclaré.

En témoignage de l'importance de Saint-Boniface pour le patrimoine social et culturel de Winnipeg, Sam Katz a profité de l'occasion pour dévoiler sept projets commémoratifs d'une valeur de près d'un million $.

« La Ville de Winnipeg fait en sorte de préserver et de promouvoir Saint-Boniface en tant qu'élément indispensable de notre héritage et du patrimoine canadien », a expliqué Sam Katz, avant de recevoir des mains du maire de Saint-Boniface au moment de l'incorporation de la ville en 1908, Jos Bleau, le photos-livre de Joanne Therrien sur la ville francophone.

L'auteure a par ailleurs profité de la fête pour présenter au public son livre, disponible en anglais et en français.

Des projets variés

D'un nouveau parc Elzéar Goulet sur l'avenue Taché pour souligner l'apport des Métis à la ville, à l'installation de lignes électriques souterraines pour éclairer le boulevard Provencher, en passant par un nouvel aquaparc dans le parc Provencher prévu pour le 24 juin, la liste des projets annoncés est longue.



photo : Camille Séguy

Sam Katz, Jos Bleau et Daniel Vandal.

Sam Katz s'est aussi engagé à préserver le caractère français du quartier de Saint-Boniface et du district de Riel dans son ensemble. Une rue du Vieux Saint-Boniface sera renommée Jos Bleau, en hommage au premier maire de la Cité de 1908.

Enfin, sur le plan culturel, Sam Katz a annoncé que la première sculpture qui sera installée dans le nouveau Jardin de sculptures sera une commande de la Ville de Winnipeg. Les travaux permettant l'aménagement de ce Jardin sur le site de l'Hôtel de ville devraient commencer bientôt.

Renaissance

Les deux co-présidents de Célébrations 2008, la présidente-directrice générale de l'Agence nationale et internationale du Manitoba, Mariette Mulaire, et le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau, ont félicité la Ville pour ses engagements.

« Ces projets soulignent l'engagement de Winnipeg à l'égard de la préservation et de la promotion de la culture et du patrimoine francophones qui font du district de Saint-Boniface un endroit unique », a affirmé Mariette Mulaire.

Qualifiant l'événement de « renaissance, cent ans après l'incorporation », Normand Gousseau a ajouté que « les investissements de la Ville à Saint-Boniface attireront sans doute d'autres gens d'affaires qui aideront à réaliser notre vision du quartier francophone. »

L'anniversaire a aussi été l'occasion de lancer les festivités à venir, notamment le festival d'arts et de musique *Francoforce* prévu du 30 mai au 1e juin au parc Provencher, ou encore l'exposition sur la ville francophone au début du siècle dernier, *Le nouveau fauteuil de Joseph Bleau*, à partir du 8 mai au Musée de Saint-Boniface.

L'avenir du district francophone est donc prometteur, et la collaboration avec Winnipeg ne s'arrêtera pas là : « On a plein de projets pour Saint-Boniface! s'est exclamée Mariette Mulaire. On continuera à travailler avec la Ville de Winnipeg ».

Vous déménagez?



Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

ÉDITORIAL



Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



Citation DE LA SEMAINE

« Je crois au proverbe qui dit que ça prend tout un village pour élever un enfant. Une division ne peut pas tout faire. Il faut donc développer des partenariats tricotés assez serrés. »

Denis Ferré, prochain directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine. ■ **Page 7.**

À VOUS *la parole*

UN « GRAND » MERCI!

Madame la rédactrice

Je tiens à dire : « Merci » à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) pour la belle journée du Grand rassemblement préscolaire au Musée des enfants le mercredi 30 avril passé.

Mes deux garçons et ma nièce ont eu un énorme plaisir à jouer, bricoler et rencontrer de nouveaux petits amis. Le spectacle de Jacques Chénier était la cerise sur le sundae. Une matinée remplie de fun EN FRANÇAIS!

Continuez le beau travail. Chapeau à Nicole Fontaine-Walker et à toute son équipe.

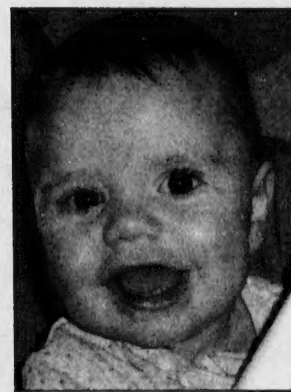
À l'année prochaine!

Joelle Boisvert
Une maman très reconnaissante
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 1er mai 2008

Écrivez-nous!

***La Liberté** publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.*

T'es parent avec qui, toi?



Coucou,

Je m'appelle **Juliette Michelle Federkevic**. Je suis née le 17 avril 2007 à Saint-Boniface. Mes heureux parents sont Marie (Huard) et Daniel Federkevic.

Papa et Maman disent que je suis le meilleur bébé d'amour du monde!!!

Je suis très curieuse, j'aime chanter et danser, je jase beaucoup et j'adore ma « sœur de fourrure » Trixie. J'envoie plein de bisous à tous ceux que j'aime à Winnipeg, au Québec et en Colombie-Britannique.

MORATOIRE EN ÉDUCATION

Les commissaires perplexes

Le ministre de l'Éducation a surpris les commissions scolaires en proposant un moratoire sur la fermeture d'écoles.

Julien ABORD-BABIN

Le ministre de l'Éducation a toujours eu son mot à dire au sujet de la fermeture d'écoles, mais jusqu'ici ce sont les commissaires scolaires qui ont toujours eu la lourde tâche de prendre ces décisions. Le moratoire proposé par le ministre Peter Bjornson la semaine dernière pourrait faire en sorte que ce pouvoir change complètement de main.

Le moratoire est inclus un projet de loi qui vise avant tout à protéger les petites écoles menacées de fermeture. Au moment de le rendre public, neuf écoles manitobaines dans différentes divisions scolaires faisaient face à une fermeture possible.

« Depuis 1999, 38 écoles ont fermé au Manitoba et nous en avons ouvert dix, explique le ministre de l'Éducation, Peter Bjornson. Cela nous fait une perte nette de 28 écoles. Pourtant, nous connaissons une croissance démographique importante. »

Le ministre note que les petites écoles jouent un rôle essentiel dans les petites communautés rurales, mais aussi en milieu urbain. « La fermeture d'une école peut avoir un impact très profond sur une communauté, surtout en milieu rural, remarque-t-il. En plus, de nombreuses études montrent qu'il est bénéfique au niveau éducationnel de maintenir des petites classes et un environnement scolaire plus personnel. »

Selon plusieurs commissions scolaires, il peut toutefois être nécessaire de fermer certaines petites écoles. « Quand nous fermons des écoles c'est pour améliorer les services que nous offrons à nos élèves et épargner l'argent des contribuables », fait remarquer le président de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), Hugh Colburn. Sa division étudiait depuis plusieurs mois les dossiers de quatre écoles susceptibles de faire l'objet d'un important réaménagement.

« Est-ce qu'on veut payer pour deux écoles à moitié vide avec un peu de programmation alors qu'on peut regrouper les élèves pour épargner et offrir des services plus complets, demande le directeur général de la DSLR, Terry Borys. C'est sûr que dans un milieu rural, c'est différent, mais avons-nous vraiment besoin de quatre petites écoles dans un petit coin de quartier à Saint-Boniface? »

Au-delà des questions de rationalisation financière, le ministre estime que le maintient des petites écoles en vaut la chandelle. « Quand on regarde la valeur d'une petite école pour un village ou une communauté, je crois que ça vaut la peine, estime le ministre. C'est important d'investir pour les communautés rurales. »

Un processus trop lourd

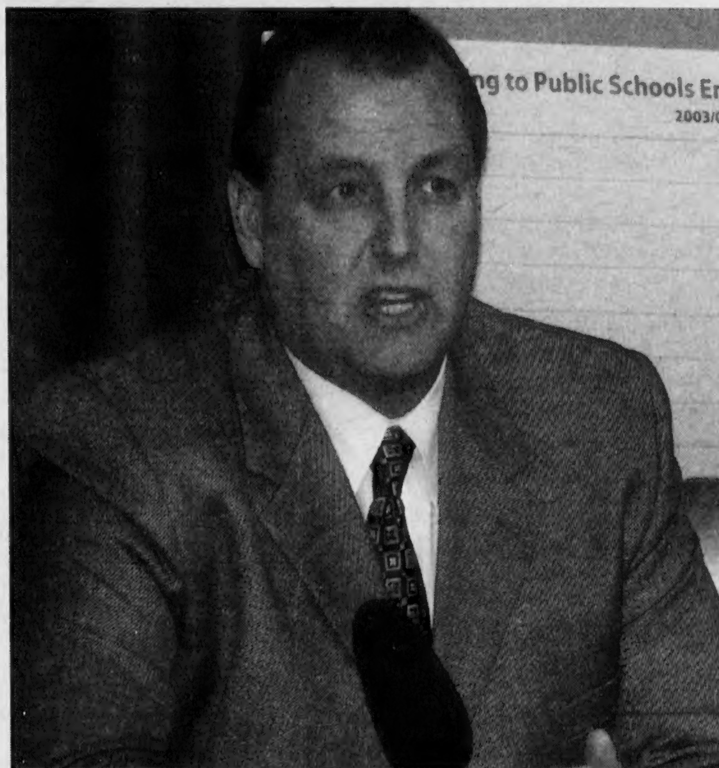
Le ministre défend sa décision en rappelant que c'est l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba qui lui a demandé, il y a quelques mois, de revoir les procédures entourant les fermetures d'écoles. Ce processus prend au moins 20 mois et demeure très lourd pour les commissions scolaires. Quant aux directives à suivre, elles n'avaient pas été revues depuis 1982.

L'association a bel et bien demandé cette révision, mais n'a pas été consultée depuis. « Ce moratoire est une surprise pour nous, déplore la présidente de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, Yolande Dupuis. On nous avait dit qu'on serait consulté, mais ça n'a pas été le cas. »

Les commissaires souhaitaient une simplification des procédures, mais c'est plutôt l'inverse qu'on leur présente. « Plusieurs écoles sont en révision en ce moment, mais maintenant les commissions sont complètement bloquées », remarque Yolande Dupuis.

Quel pouvoir pour les commissaires

L'absence de consultation auprès des commissions scolaires inquiète les intervenants du secteur. Mais la mise en place du moratoire priverait aussi les commissaires, élus par leur communauté pour gérer les écoles, d'un pouvoir important.



Archives La Liberté

Le ministre de l'Éducation, Peter Bjornson, a surpris les commissions scolaires en proposant un moratoire sur les fermetures d'écoles.

« Tu ne peux pas à la fois dire aux gens de gérer leurs ressources de façon équitable puis leur enlever le pouvoir de prendre des décisions importantes, remarque le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Gérard Auger. On comprend que dans les régions les conséquences sont plus graves, mais c'est moins évident en milieu urbain. Si on ne peut pas fermer des espaces perdus on risque de perdre des ressources. »

À part quelques cas exceptionnels, ce sont toujours les commissaires qui prennent la décision de fermer une école. Élus localement et habitant généralement dans la région concernée, ce sont les personnes les mieux placés pour prendre ces décisions, selon Yolande Dupuis. « Ce ne sont pas des décisions qui sont prise à la légère, explique-t-elle. Mais grâce aux commissaires on s'assure que la décision soit prise à une échelle locale.

« La fermeture d'une école n'est jamais une décision que l'on prend facilement, ajoute Hugh Colburn. Nous faisons nos devoirs pour nous assurer que notre décision finale sert l'intérêt public. »

Le ministre de l'Éducation estime toutefois que certains commissaires pourraient être soulagés par cette décision. « Il n'y a pas de doute que la question divise les commissaires, mais je crois que certains d'entre eux seront soulagés de ne plus avoir à prendre ces décisions difficiles », confie-t-il.

Au moment d'écrire ces lignes, l'Association des commissaires scolaires du Manitoba prévoyait rencontrer le ministre pour discuter du moratoire. Même les divisions scolaires qui ne prévoient aucune fermeture s'inquiètent de la décision du ministre. « Je ne sais pas où le ministre veut en venir, confie le directeur général de la Division scolaire Vallée de la Rivière-Rouge, Kelly Barkman. Je ne sais pas si ça fait partie d'une stratégie plus large pour centraliser le pouvoir. L'autonomie locale est importante. De toute évidence il faut un dialogue afin de savoir comment nous devrons nous réajuster. »

JUSTICE

Jérome Labossière arrêté

Les meurtres de Fernand, Rita et Rémi Labossière commis en novembre 2005 à Saint-Léon, pourraient être bientôt résolus.

Trois suspects : Jérôme Labossière, fils de Fernand et Rita, Michel Marc Hince (21 ans) et Jérémie Gérard Toupin (22 ans) ont été arrêtés.

Les trois interpellés sont accusés de meurtre au premier degré et de complot pour meurtre.

La GRC affirme pour le moment que les arrestations n'ont aucun lien avec les meurtres récents de Joël Labossière et de sa femme Magdalena Labossière.

S. D.

ÉDUCATION

Français partiel : un programme FL1

Le ministre de l'Éducation estime que le programme 50/50 de l'école Provencher est un programme de français langue première.

Julien ABORD-BABIN

Ni un programme d'immersion, ni un programme français, le statut exact du français partiel n'a jamais été clairement défini. Une lettre du ministre de l'Éducation pourrait toutefois changer la donne, à moins qu'elle ne soulève plus de questions.

Dans une lettre datée du 3 mars, le ministre de l'Éducation, Peter Bjornson, affirme que le programme de français partiel de l'école Provencher est bel et bien un programme de français langue première (FL1). On y lit que « selon l'avis du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, le programme est désigné comme programme français ».

Cela signifie qu'en vertu de l'article 21.29 de la Loi sur les écoles publiques, la division scolaire ne peut modifier ou éliminer le programme sans l'accord du ministre, puisque les programmes français bénéficient d'une protection particulière. Le ministre espère ainsi mettre un terme au débat qui dure depuis près d'un an à l'école Provencher. La Division scolaire Louis-Riel (DSLR) souhaite y remplacer le français partiel par un programme d'immersion.

La désignation de programme FL1 implique toutefois plusieurs conditions. Normalement, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est la seule qui soit autorisée à gérer un programme FL1. Selon la DSLR, la décision du ministre, pour être légale, devrait prévoir le transfert de l'école Provencher à la DSFM.

« Un groupe de commissaires de notre division a rencontré la DSFM et tous s'entendent pour dire que la DSFM est la seule à s'occuper de programmes FL1 », explique le directeur général de la DSLR, Terry Borys.

« On apprécie beaucoup que la DSLR déclare clairement que c'est à la DSFM de s'occuper de tout programme FL1, confie le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. La position du ministre est nouvelle et on ne sait pas trop d'où ça vient. On devra aller le voir pour avoir plus d'informations. »

La DSFM se dit ouverte à la négociation, mais elle s'est toujours opposée au programme de français partiel. « On est ouverts à des négociations, mais on ne gérera pas un programme qui ne suit pas le mandat de la DSFM, explique Gérard Auger. Nos programmes doivent se dérouler en français à au moins 75 % et toutes les communications avec les parents sont en français. »

La DSFM est aussi réservée aux ayants-droit, des enfants dont au moins un parent a été scolarisé en français. L'école Provencher est présentement occupée par une très vaste majorité d'élèves qui ne sont pas des ayants-droit, ce qui pourrait compliquer un transfert. « Il y a seulement une quinzaine d'ayants-droit à l'école Provencher. On pourrait difficilement justifier la création d'un nouveau programme pour eux », estime Gérard Auger.



Archives La Liberté

Le ministre de l'Éducation, Peter Bjornson, estime que les programmes de français partiel comme celui de l'école Provencher constituent des programmes de français langue première.

La DSFM ne tient pas non plus à hériter d'une nouvelle école à Saint-Boniface. « On ne veut absolument pas une autre école, on a suffisamment de locaux dans le quartier », confie Gérard Auger.

Le ministre de l'Éducation refuse de parler d'un éventuel transfert de l'école Provencher à la DSFM puisqu'aucune discussion n'a encore eu lieu à ce sujet. Il ne voit toutefois aucun problème à ce que le programme continue à être géré par la DSLR, tant que c'est la volonté des parents. « La commission scolaire doit avant tout discuter avec les parents pour trouver une solution bénéfique à tous », explique Peter Bjornson.

La DSFM et la DSLR estiment toutes deux que le français partiel est un programme inadéquat, tant pour les francophones que pour les anglophones souhaitant apprendre le français. « C'est un programme où on peut attendre un peu de français, mais on peut faire beaucoup mieux », estime Terry Borys.

« À mon avis, la décision du ministre est inquiétante, ajoute-t-il. Est-ce que les francophones vont commencer à demander d'autres programmes 50/50? Comme éducateur, je trouverais ça très dommage. »

DSFM

Deux rassemblements pour les jeunes

La DSFM autorisera encore ses élèves à participer à la Furie du CJP, malgré la création de son propre rassemblement.

Julien ABORD-BABIN

Même si la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) souhaite toujours lancer son propre rassemblement pour les jeunes du secondaire, ses élèves pourront encore participer à la Furie. Le Conseil jeunesse provincial (CJP) accepte quant à lui de collaborer à l'élaboration du nouvel évènement.

Les commissaires scolaires étaient divisés sur la question, mais ont tout de même adopté une résolution qui « permet aux écoles qui le veulent de participer à la Furie 2008 ». La DSFM s'engage aussi à payer le transport des élèves et mettra de côté 5 000 $ à cette fin. La majorité des commissaires ont toutefois voté contre un amendement qui visait à modifier l'énoncé de la résolution pour « permettre et encourager les écoles qui le veulent à participer à la Furie 2008 ».

« Ce n'est pas à nous de les encourager, explique le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. C'est plutôt le CJP qui doit les attirer. Nous, on n'a pas l'intention d'imposer quoi que ce soit aux écoles, mais si elles veulent participer, nous les aiderons. »

« C'est le minimum qu'on attendait », explique le président du CJP Jean-Michel Beaudry. Lors d'une présentation devant la commission scolaire, sa délégation avait demandé que la DSFM continue à être impliquée dans la Furie et permette à ses élèves d'y participer. Le CJP souhaitait aussi que la division prévoie un budget de 5 000 à 7 000 $ pour le transport. Ce qui est plus ou moins équivalent à l'engagement des dernières années.

Certains commissaires scolaires se questionnent sur le manque d'intérêt des jeunes pour la Furie. Le commissaire Denis Clément faisait remarquer pendant la réunion qu'il avait participé pendant plusieurs années aux rassemblements du CJP en tant qu'enseignant et avait observé un déclin de l'intérêt. « La première année où j'ai participé, on est partis avec 11 autobus, puis d'année en année on est descendu à trois autobus. »

« Vous nous demandez d'être innovateurs et de ne pas réinventer la roue, mais je vous demande à vous aussi d'être innovateurs », a-t-il demandé à la délégation du CJP.

« Il y a toujours moyen de s'améliorer et beaucoup des points soulevés par la DSFM sont valables, admet Jean-Michel Beaudry. Mais de là à dire que l'activité est désuète, ce serait totalement inexact. »

Le CJP a d'ailleurs affirmé sa volonté de participer à la planification du nouveau rassemblement des jeunes du secondaire de la DSFM. « On est pas seulement prêt à collaborer, on serait heureux d'aider la DSFM à développer un nouveau rassemblement, confie Jean-Michel Beaudry. C'est toujours bénéfique de rassembler les jeunes et c'est une bonne initiative de créer leur propre journée. On ne va pas se plaindre d'avoir deux morceaux de gâteaux. »

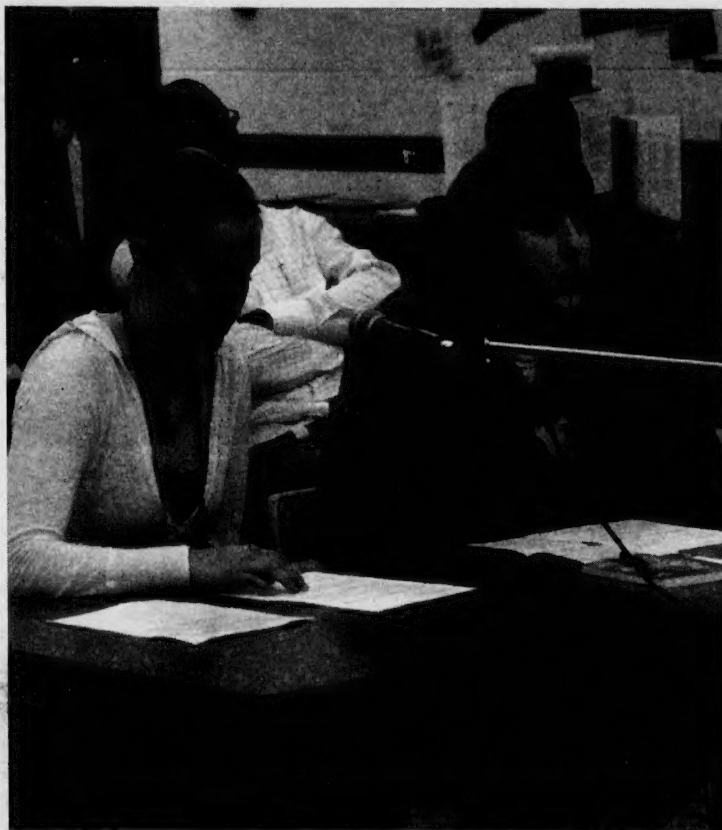


photo : Julien Abord-Babin

Sara Fournier et Jean-Michel Beaudry ont demandé à la DSFM de continuer à participer à la Furie.

DSFM

Denis Ferré, nouveau DG

Julien ABORD-BABIN

Au terme d'un processus d'embauche de plusieurs mois, la commission scolaire a choisi qui succédera à Gérard Auger. Le nouveau directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sera Denis Ferré.

« Nous avons reçu d'excellentes candidatures, mais le choix n'a pas été trop difficile, confie le président de la DSFM, Bernard Lesage. La candidature de Denis Ferré a été adoptée à l'unanimité par les commissaires. C'est la personne qui répondait le mieux à nos critères de sélection et la commission n'a aucun doute quant à son choix. »

Fransaskois d'origine, Denis Ferré est directeur général du Conseil des écoles fransaskoises depuis huit ans et travaille dans le secteur de l'éducation depuis 30 ans. Il a passé la majeure partie de sa carrière dans le milieu francophone et comprend donc très bien l'importance d'une division scolaire en milieu minoritaire et les défis auxquels elle peut faire face.

« La situation en Saskatchewan est très semblable au Manitoba et les défis sont les mêmes, explique Denis Ferré. Je crois que je pourrai amener une bonne expérience dans le milieu francophone. Un milieu que je comprends bien. »

C'est sur cette grande expérience que compte la commission scolaire. « Il apporte un vécu semblable à ce que nous avons connu et en même temps une nouvelle façon de voir les choses, estime Bernard Lesage. Je pense qu'il va vite s'adapter aux défis particuliers à la DSFM étant donné qu'il a déjà une bonne connaissance du milieu. »

Apprendre à mieux connaître son milieu sera d'ailleurs la première priorité de Denis Ferré. « Je vais prendre le temps de bien arriver pour rencontrer les gens et tisser des bonnes relations de travail », confie-t-il.

Il souhaite aussi développer de bonnes relations au sein de la communauté avec les différents organismes qui y sont actifs. « Je crois beaucoup au proverbe qui dit que ça prend tout un village pour élever un enfant, explique Denis Ferré. Une division ne peut pas tout faire. Il faut donc développer des partenariats tricotés assez serré. »

« Je sais qu'une des priorités qui va ressortir est la question de la construction identitaire et le maintien de cette identité, ajoute-t-il. Pour y répondre, il faudra tenir compte du pluralisme francophone, car la francophonie n'est plus ce qu'elle était il y a 20 ans. »

Quant aux grandes orientations de la DSFM, Denis Ferré a bien l'intention de continuer à mettre en œuvre le plan stratégique de la division scolaire. Il tient d'ailleurs en haute estime la division. « Je vois qu'il y a eu bien des succès à la DSFM, remarque-t-il. Une division qui peut augmenter ses effectifs alors que dans la communauté majoritaire ils diminuent prouve bien qu'elle est légitime. C'est quelque chose de respectable et de très important. »

Denis Ferré entrera en fonction le premier août. Les détails de la transition ne sont pas complètement réglés, mais le directeur général actuel, Gérard Auger, a accepté de rester à sa disposition pendant un an pour le conseiller.

Lac Devils

Nouvel accrochage

Malgré un récent arrêté juridique en faveur du Manitoba, la question du canal de dérivation du lac Devils est loin d'être réglée.

Julien ABORD-BABIN

Le canal de dérivation du lac Devils a été mis en opération le 21 avril, malgré un jugement de la cour suprême du Dakota du Nord qui obligeait l'État à en restreindre l'opération à quelques jours par année. Ce dernier accrochage montre bien que le Manitoba est loin d'avoir terminé les négociations sur le sujet. Mais après des années, il ne reste plus beaucoup de recours et l'implication du gouvernement fédéral devient indispensable.

« Nous devons encore étudier les recours qui s'offrent à nous, mais nous sommes très inquiets par l'ouverture du canal de dérivation », confie la ministre des Ressources hydriques, Christine Melnick. La province craint que des algues, des poissons et des parasites issus du lac ne se fraient un chemin jusqu'à la rivière Rouge, puis aboutissent dans le lac Winnipeg.

Selon la ministre, ce risque est inadmissible quand on le compare aux bénéfices marginaux du canal de dérivation pour le lac Devils. Ce canal vise à éviter des inondations dans la région en laissant l'eau du lac se déverser dans la rivière Sheyenne, un affluent de la rivière Rouge.

« L'année dernière, l'eau déversée a permis de réduire le niveau du lac Devils de l'équivalent de quelques feuilles de papier, remarque Christine Melnick. L'évaporation a eu un plus gros impact sur le niveau de l'eau. »

« Au lieu de déverser l'eau du lac, le Dakota du Nord devrait plutôt mettre en place des mesures pour mieux gérer l'écoulement de l'eau en amont », ajoute la ministre.

La Province continue donc à s'opposer à tout canal de dérivation. À défaut d'obtenir une fermeture complète du canal, la Province souhaite que soit installé un filtre qui permette de bloquer tous les parasites qui pourraient se déverser dans le rivière Rouge. Le filtre actuel est complètement inefficace selon la Province et de nombreuses organismes de défense de l'environnement, tant canadiennes qu'américaines.



Archives La Liberté

Malgré une décision de justice favorable au Manitoba, la question du déversement de l'eau du lac Devils n'est toujours pas réglée.

Une entente entre les gouvernements canadien et américain existe pour régler la question du filtre. Mais aucun projet concret n'a encore été lancé. Le ministre canadien de l'Environnement, John Baird, a réaffirmé la semaine dernière devant le parlement sa volonté d'agir dans le dossier et accusé le précédent gouvernement libéral de n'avoir rien fait pour régler la question.

« Le gouvernement fédéral à un rôle très important dans le dossier », confie Christine Melnick. Elle a écrit au ministre Baird suite à sa déclaration pour lui demander ce qu'il compte faire afin de régler la question une bonne fois pour toutes.

Quant au ministère des Affaires étrangères, il dénonce lui aussi l'ouverture du canal de dérivation. « Nous sommes déçus de la décision du gouvernement de l'État [du Dakota du Nord], de faire fonctionner le canal la semaine dernière, explique une porte-parole du ministère, Eugénie Cormier-Lassonde. Nous faisons appel au gouvernement de l'État et lui demandons de maintenir la digue fermée pendant les importants travaux scientifiques et techniques qui permettront de déterminer le niveau de risque associé à l'ouverture du canal. »

Le ministère souhaite que le Dakota du Nord respecte le *Traité relatif aux eaux limitrophes*. Il n'entrevoie toutefois aucune action à court terme. « Nous évaluons toutes les avenues positives afin de trouver des solutions mutuellement acceptables », confie Eugénie Cormier-Lassonde.

COMMUNAUTAIRE

Un festival pour la paix

Hand in Hand for Peace présente son tout premier festival de la paix, le 10 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Julien ABORD-BABIN

Depuis la création de Hand in Hand for Peace en 2005, l'organisme rêve d'organiser un Festival de la paix à Winnipeg. Ce rêve sera bientôt réalité puisque la toute première édition de l'évènement aura lieu le 10 mai.

Le Festival de la paix sera présenté en collaboration avec War Child et Save the Children ainsi que le Global College de l'Université de Winnipeg et le Collège universitaire de Saint-Boniface. L'évènement vise avant tout à sensibiliser les Winnipégois aux horreurs de la guerre et à l'importance de la paix, mais aussi à collecter des fonds pour venir en aide aux victimes de la guerre.

« L'objectif du Festival est de se rappeler des victimes de la guerre et considérer combien la paix est importante, explique le président et fondateur de Hand in Hand for Peace, Serge Kaptegaîne. Nous devons nous en rappeler, pas juste en pensées, mais aussi en actions. »

Afin d'encourager ces actions concrètes, tous les profits de la soirée seront versés directement à War Child Canada et Save the Children Canada. Les fonds serviront à des projets qui viennent en aide aux femmes et aux enfants victimes de la guerre au Soudan et en République démocratique du Congo.

Au cours de la soirée, quelques discours seront donnés, notamment par Lloyd Kornelsen de Global College et Ashok Athavale de Save the Children. On y parlera de différents conflits, mais plus spécifiquement des guerres au Congo et au Soudan. « Deux pays oubliés du monde », selon Serge Kaptegaîne.

Hand in Hand for Peace espère ainsi pousser les gens à réfléchir aux causes de la guerre et à ce qui nous lie aux victimes des guerres. « La guerre c'est juste du business, estime Serge Kaptegaîne. Il faut donc se demander qui profite de la guerre. Ce ne sont certainement pas les Congolais ni les Soudanais. Nous sommes tous liés et participons de façon involontaire aux problèmes, mais nous pouvons aussi faire partie de la solution. »

Même si la cause est sérieuse, l'évènement se veut avant tout festif. La soirée sera animée de musique africaine et jazz. Des photographies témoignant de la beauté de l'Afrique seront également exposées afin de présenter les aspects plus positifs d'un continent qui reste méconnu.

Hand in Hand for Peace profitera aussi de l'occasion pour présenter des textes rédigés par des jeunes manitobains sur le thème de la paix. Ces textes seront publiés sous peu dans un recueil.

Le premier Festival de la paix, prévu le 10 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface à 19 h est ouvert à tous.



photo : Julien Abord-Babin

Le président de Hand in Hand for Peace, Serge Kaptegaîne a d'ambitieux projets pour le Festival de la paix.

ÉCOLE SAINT-NORBERT

La jeunesse pour la paix

Patricia BITU TSHIKUDI

«Mes jeunes travaillent sur la production d'une vidéo pour le Festival de la paix, explique un des professeurs de l'école Saint-Norbert en charge du projet, François Conan. Il s'agit d'une vidéo dans laquelle les jeunes présentent leurs impressions de l'Afrique à travers des images et de la musique. La seule ligne directrice qu'on leur a donnée, c'est de parler de la splendeur de l'Afrique et des défis que doit surmonter ce continent. »

Les élèves de la 9e à la 12e année se sont donc associés à ce projet initié par l'organisme Hand in Hand for Peace. Cette initiative se veut une occasion de souligner les beautés et les réussites du continent africain.

« Nos jeunes canadiens veulent participer de façon active dans des projets qui peuvent changer les choses, mais ils ne savent pas comment s'y prendre, explique François Conan. En leur présentant deS personnes impliquées qui viennent d'Afrique, on peut les faire changer de mentalité. Ça développe leur appréciation du monde, leur tolérance face à la diversité. »

La vidéo préparée par les élèves de l'école Saint-Norbert sera présentée pendant le Festival de la paix qui aura lieu le 10 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface.

En plus de cette vidéo, les élèves de l'école d'immersion travaillent aussi sur l'enregistrement d'un album de chansons africaines.

Initialement préparé en vue du Festival de la paix, le CD sera présenté au public un peu plus tard.

« Nous voulions lancer l'album pendant le Festival, mais nous avons manqué de temps, explique le professeur de français. Nous sommes encore en plein enregistrement. »

La dizaine de chansons que contiendra l'album ont été composées en partie par le fondateur de Hand in Hand for Peace, Serge Kaptegaîne. « Une douzaine de jeunes vont chanter sur cet album, explique François Conan. Il s'agit de chansons en langues africaines. »

Un projet qui selon François Conan, n'est qu'un début.

« On aimerait que nos jeunes aillent parler de l'Afrique aux élèves plus jeunes de 5e année, explique François Conan. Il est important d'engager et de sensibiliser les jeunes, assure-t-il. Une fois que le disque sera produit, on aimerait aussi aller dans les écoles partenaires et présenter la vidéo et l'album. »



COMMUNAUTAIRE

S'engager pour la paix

Une manifestation pour le Darfour a eu lieu le 29 avril à l'Assemblée législative afin de mobiliser les politiciens et les encourager à prendre position pour la paix.

Julien ABORD-BABIN

Walk for Darfur Winnipeg a réuni environ 300 personnes qui ont manifesté le 29 avril pour la paix au Darfour devant l'Assemblée législative. Ils étaient là pour demander à leurs élus de s'engager pour la paix.

Leur message semble avoir été entendu puisque des représentants des trois partis provinciaux leur ont adressé la parole. Cette participation des politiciens donne bon espoir aux organisateurs de l'évènement, qui souhaitent une plus grande implication des élus, à tous les paliers de gouvernements.

« Il est très important d'impliquer les politiciens, pour que le Darfour reste à l'avant-plan de la politique canadienne, explique une des organisatrices de la manifestation, Rose Woodard. Nous devons nous assurer que le Canada maintient son soutien pour le Darfour au sein de la communauté internationale. »

Tous les politiciens présents à la manifestation se sont montrés très encourageants. « C'est très important qu'il y ait un mouvement global pour dénoncer la situation terrible au Darfour, estime le chef du Parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard, qui a donné un discours lors du rassemblement. Une personne seule ne pourra pas changer le monde, alors nous devons nous unir. Il faut se mobiliser et réunir le plus de monde possible, ici au Manitoba et dans le reste du monde. »

« C'est très important pour tous les gens, jeunes, étudiants, politiciens et autres de parler de la crise au Darfour et de faire connaître le sujet, remarque de son côté le chef de l'opposition officielle, Hugh McFadyen. Aujourd'hui nous voyons un bel exemple de mobilisation. »

Reste à voir quelles actions les élus provinciaux pourront mettre en œuvre pour aider le Darfour. La Province a très peu à dire en matière de politique internationale, un domaine de compétence fédérale. Le président de Hand in Hand for Peace, Serge Kaptegaîne pense toutefois qu'il est essentiel de les mobiliser. « Les politiciens doivent refléter la volonté des gens, affirme-t-il. Ils peuvent véhiculer notre message jusqu'à Ottawa. Nous ne pouvons pas frapper à la porte de Stephen Harper, mais eux le peuvent et en ont la responsabilité, puisque les gens qui manifestent ne sont pas seulement manitobains, mais canadiens. »



photo : Julien Abord-Babin

Près de 300 personnes, dont de nombreux écoliers, ont manifesté devant l'Assemblée législative pour la paix au Darfour.

« Nous ne pouvons probablement pas faire beaucoup plus que les manifestants, réplique Hugh McFadyen. Mais en participant à la mobilisation, nous pouvons aider à augmenter le profil de l'enjeu. »

Le gouvernement peut aussi adopter des résolutions pour dénoncer la situation au Darfour et ainsi contribuer à légitimer l'enjeu. « Nous venons d'adopter aujourd'hui une résolution contre les négationnistes de l'Holocauste et nous voici réunis pour dénoncer un nouveau génocide, remarque la députée néo-démocrate de Fort-Rouge, Jennifer Howard. Nous devons absolument montrer notre soutien aux manifestants et aux membres de la communauté. Nous pouvons aussi faire notre part en créant de bons programmes pour venir en aide aux Soudanais qui trouvent refuge chez nous. »

ENVIRONNEMENT

L'A-B-C du composte

Le compostage est la nouvelle mode écologique. Pourquoi? Comment? Sylvie Hébert, une spécialiste du composte, démystifie le tout.

Sophie DESRUISSEAUX

Le réchauffement de la planète inquiète beaucoup de Manitobains. Composter est un des moyens qui combat cette problématique. Pas plus compliqué que le recyclage, il suffit de savoir comment le tout fonctionne.

« Faire du composte, c'est prendre les matières organiques de la maison et du jardin, les mettre dans un bac et les laisser se décomposer », indique la coordonnatrice du projet de compostage du Ressource Conservation Manitoba, Sylvie Hébert.

Les restes de fruits et de légumes, les filtres à café, les poches de thé, les cheveux, les mouchoirs, les déchets du jardin comme les feuilles mortes et les bouts de branche sont autant de matières utilisables pour le composte. « Pour faciliter la décomposition, on peut alterner des aliments de cuisine à ceux du jardin. Le tout est une question d'équilibre », explique Sylvie Hébert.

Les viandes et les produits laitiers ne se compostent pas. Leur décomposition entraînent des odeurs qui attirent des animaux indésirables.

Le composte se fait dans un bac. Des contenants spécifiquement réservés au composte se vendent dans les magasins. Sinon, il est possible de recycler un vieux contenant en plastique qui possède un couvercle et d'y percer des trous d'aération.

Une fois la décomposition terminée, il suffit de répandre le composte sur le gazon, dans le jardin ou même dans la forêt. « Le composte organique est meilleur pour la terre que les produits chimiques. Si vous manquez d'endroit où verser votre composte, vous trouverez toujours des jardins communautaires prêts à le prendre », précise Sylvie Hébert.

Comment sait-on que la décomposition est terminée? Selon Sylvie Hébert, la réponse est simple. « Lorsqu'on ne peut plus déterminer ce qui a été mis dans le bac, lorsqu'on ne voit plus de cœur de pomme, de morceaux quelconques, lorsque le mélange ressemble à de la terre, ça veut dire qu'il est prêt à être versé », indique-t-elle.

Voilà pourquoi beaucoup de personnes qui compostent utilisent deux bacs. « On remplit un contenant. Une fois qu'il est plein, on laisse le processus de décomposition faire son œuvre. Pendant ce temps, on remplit l'autre contenant », note Sylvie Hébert.

En appartement

Les gens qui habitent en appartement peuvent aussi composter. « Il existe du verni-composte », indique Sylvie Hébert.

Il s'agit, en fait, de la décomposition par les vers rouges. Dans un contenant, les vers rouges et les aliments organiques sont rassemblés. Les vers rouges s'occupent alors de les décomposer. « C'est un moyen qui est beaucoup utilisé dans les salles de classe. Ce n'est pas compliqué et ça permet aux personnes vivant en appartement de faire du compostage », précise Sylvie Hébert.



photo : Sophie Desruisseaux

La coordonnatrice du projet de compostage du Ressource Conservation Manitoba Sylvie Hébert sera à la Bibliothèque Saint-Boniface le mercredi 7 mai.

Pourquoi composter?

Les aliments compostés se décomposeraient de toute façon dans les dépotoirs. Un fait véridique, mais que Sylvie Hébert tient à nuancer. « Dans les centres d'enfouissement, les aliments se décomposent, mais ils ne sont pas en contact avec de l'oxygène. La décomposition des aliments entraînent alors la production de méthane. Or, le méthane est un des responsables du réchauffement de la planète », explique Sylvie Hébert. Le compostage permet donc de réduire la quantité de méthane dans l'air.

De plus, une personne qui composte a, par le fait même, moins de déchets. Il y a donc moins d'ordure à ramasser. Et donc, moins de dépense d'énergie et moins d'émissions nocives liées à la collecte d'ordures. Toute la planète s'en porte mieux.

Implication municipale

La Ville de Sherbrooke au Québec et celle d'Halifax en Nouvelle-Écosse ramassent le composte tout comme elles récupèrent les ordures et le recyclage. Les citoyens ont donc un contenant pour les ordures, un pour le recyclage et un autre pour le composte. « Lors d'une visite à Halifax, j'ai vu le fonctionnement de ce système et j'ai trouvé l'idée intéressante », estime le conseiller municipal pour Saint-Boniface, Daniel Vandal.

Malheureusement, la Ville de Winnipeg n'est pas encore rendue à ce point. « Ce n'est pas quelque chose que nous envisageons de faire prochainement », avoue Daniel Vandal.

Sylvie Hébert ne se décourage pas pour autant. Elle est consciente qu'il faut du temps pour changer les façons de faire. « Nous avons des discussions avec la Ville de Winnipeg. Je propose aux citoyens qui voudraient que la Ville ramasse le composte, d'écrire à leur conseiller municipal », indique-t-elle.

En attendant, Sylvie Hébert continue de sensibiliser les gens. Elle anime des ateliers et donne des conférences. Elle sera d'ailleurs à la Bibliothèque Saint-Boniface, le mercredi 7 mai, à 19 h. Il est possible de la contacter au 925-3778.

VOX POP

Protéger l'environnement, oui, mais comment?

Lors du grand ménage à Sainte-Anne, *La Liberté* a interrogé les participants pour connaître leurs habitudes écologiques au quotidien.



BERNADETTE HARDY

La ville de Sainte-Anne a mis des poubelles pour aider à entretenir les rues, alors il faut arrêter de jeter ses poubelles dehors! C'est mauvais pour l'environnement. Sinon, chez nous, on recycle tout ce qui est à recycler : bouteilles, carton, papier...

NICOLE KAUENHOFEN

Nous on essaie de recycler le mieux possible et les enfants le savent. On recycle les bouteilles, les papiers, les boîtes de lait et de céréales, les plastiques... Et les épluchures, c'est notre lapin qui les mange. On essaie de ne faire aucun gaspillage. Ce n'est pas bon d'avoir des déchets partout.



ESTELLE HAINES

C'est important de protéger l'environnement, alors nous on recycle tout ce qui est recyclable et on fait du compostage. On amène un gros sac au dépôt de recyclage chaque semaine. On ramasse les déchets des autres, aussi.

MIKE DELORME

L'environnement est notre ami, alors on recycle et on ramasse les déchets sur le sol. Il faut protéger la planète de tous les détritus que les gens jettent par terre.



ROBERT RÉGNIER

Le plus important pour nous, c'est d'éduquer nos enfants autant que possible à la protection de l'environnement. On leur explique les bons gestes et les mauvais. On fait du compostage chez nous, pour le jardin, et on recycle tout ce qu'on peut. On fait pousser nos propres légumes, comme ça on achète moins et il y a besoin de moins de transports pour nous amener à manger. Sinon on roule à vélo quand c'est possible, et on ramasse les déchets dans les rues et chez nous.

GINETTE GAGNON

La protection de l'environnement, c'est une bonne cause. Il faut montrer le bon exemple aux enfants. Nous, chaque semaine, on ramasse les déchets dans notre cour, en famille. C'est le fun de ramasser en groupe!

COMMUNAUTAIRE

Faire rêver les femmes

Pluri-elles lance le Fonds *Mon Rêve-Monique Ducharme* parce que les femmes ont bien le droit de réaliser leurs rêves!

Camille SÉGUY

Contre la fatalité, Monique Ducharme a décidé de se battre et d'emmener avec elle toutes les femmes qui ont des rêves à réaliser. Depuis 1999, elle lutte contre une maladie orpheline qui attache son foie : la cirrhose biliaire primitive. Comme sa mère avant elle, décédée à 57 ans.

« Ma mère est morte sans avoir pu réaliser tous ses rêves, confie-t-elle. Elle aimait voyager, peindre… Je viens d'avoir 60 ans, j'ai pris conscience que je ne voulais pas mourir sans avoir réalisé les miens. » Son rêve à elle, c'est chanter.

« J'avais toujours ce petit rêve-là, mais je pensais que c'était quelque chose d'inatteignable », avoue-t-elle. C'était sans compter le soutien de sa famille et de ses amis, et quelques bonnes rencontres de circonstance. « Les gens ont été d'une générosité incroyable! », s'exclame-t-elle.

En novembre 2007, elle réalise un CD de 14 chansons avec l'aide bénévole de François Savoie, du 100 Nons, et de Suzanne Mireault, de MF1. « C'est un CD de chansons que je chantais dans ma jeunesse avec mes parents, et d'autres chansons que j'aime beaucoup. Des chansons d'amour, en l'honneur de ma mère », explique-t-elle.

Pour les autres aussi

Sa démarche ne s'arrête pas là. Monique Ducharme reversera la totalité des revenus générés par son CD à l'organisme Pluri-elles. Et cela, pour en faire profiter d'autres femmes.

« Mon objectif, c'est d'aider les femmes à rêver mieux, car moi j'ai eu de la chance, explique Monique Ducharme. J'ai vécu à Winnipeg 25 ans et je connais bien Pluri-elles, je sais que c'est un organisme communautaire pour les femmes, et je voulais avant tout donner ce fonds à des femmes. »

« Ce fonds n'est pas pour Pluri-elles, précise la directrice générale Mona Audet. Il va être distribué aux femmes de la communauté dans le besoin qui ont un rêve. C'est un comité de sélection qui décidera à qui l'argent sera donné. »

Le comité est composé de huit membres, dont deux de Pluri-elles et six femmes de la communauté francophone. « On veut vraiment que ce soit bien vu par la communauté, pas comme quelque chose d'interne à Pluri-elles, alors on va être transparents », explique Mona Audet.

Les modalités du concours Mon rêve-Monique Ducharme doivent encore être déterminées dans les détails, mais le comité de sélection s'est entendu sur certains grands principes : les projets de rêves doivent être déposés au comité par la personne concernée, sa famille ou ses amis ; et la récipiendaire doit avoir au moins 18 ans, parler français et habiter au Manitoba depuis un an au minimum.



Photo : Gracieuseté Suzanne Mireault

Monique Ducharme.

Elle doit aussi être au courant de sa participation au concours, « pour ne pas risquer les mauvaises surprises car ce sont parfois des sujets délicats », explique Mona Audet, et enfin, elle doit accepter la publicité du projet en cas de sélection.

Le concours ouvrira officiellement le 10 mai, et les femmes récipiendaires seront désignées le 26 octobre par le comité de sélection, à l'occasion du 25e anniversaire de Pluri-elles.

Pour la suite, rien n'est encore décidé. « On espère qu'on pourra continuer, déclare Mona Audet. C'est un projet vraiment humanitaire, ça prend aux tripes. Pluri-elles décidera avec Monique et son mari, Hubert Gauthier, ce qu'on fait des fonds restants après le 26 octobre. »

Le fonds sera alimenté uniquement par des dons, à commencer par le CD de Monique Ducharme. « Mon CD ne sera pas à vendre, précise Monique Ducharme. Il sera donné en échange d'un don pour le fonds. »

Mais Mona Audet est confiante : « On a fait un premier lancement du fonds à Montréal le 26 avril, pour le 60e anniversaire de Monique, et même là, des gens du Québec ont donné pour les femmes du Manitoba! »

C'est donc un deuxième rêve que Monique Ducharme réalisera bientôt : celui d'entraîner d'autres femmes derrière elle, de redonner espoir à des femmes démunies ou malades qui ne croient plus en leurs rêves.

THÉÂTRE

Une édition populaire

La 38e édition du Festival théâtre jeunesse est une des plus populaires.

Environ 750 participants sont inscrits. « C'est une grosse année, indique la coordonnatrice de l'événement au Cercle Molière, Marie-Claude McDonald. Nous avons atteint la capacité maximale pour le niveau présecondaire et il y a davantage d'inscriptions au niveau secondaire. »

De plus, le Festival accueille cette année une école d'Iqaluit au Nunavut. « C'est la deuxième fois qu'une école des territoires canadiens participent à l'événement. C'est toujours intéressant de travailler avec ces élèves », précise Marie-Claude McDonald.

La soirée gala sera de retour. Cette année, l'événement se fera autour d'un thème. « Le *bling*, voilà notre thème. Nous encourageons donc toutes les personnes qui se présenteront à la soirée à s'habiller selon le thème et à porter de gros bijoux », dit Marie-Claude McDonald.

Le Festival théâtre jeunesse a commencé le 6 mai et se terminera le 9 mai.

S. D.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

DANSE

Hommage à Balanchine



Photo : Gracieuseté Ballet royal de Winnipeg

Le Ballet royal de Winnipeg présente *All Balanchine!* du 7 au 11 mai.

Le Ballet royal de Winnipeg termine sa 68e saison avec une programmation consacrée entièrement au chorégraphe d'origine géorgienne George Balanchine. Une première, à découvrir du 7 au 11 mai à la salle du Centenaire.

Camille SÉGUY

« George Balanchine, c'est un des plus grands chorégraphes des temps modernes, affirme le directeur artistique du Ballet royal de Winnipeg, André Lewis. C'est un génie, il a un talent immense. Il a eu une très grande influence sur la façon de regarder et d'apprécier la danse. Il a changé la face de la danse au 20e siècle. »

Né en janvier 1904 à Saint-Petersbourg en Russie, George Balanchine est considéré comme le chorégraphe contemporain le plus en vue du siècle dernier dans le monde du ballet.

Pendant sa carrière, il a créé plus de 425 chorégraphies de styles très variés, alliant les codes du ballet classique avec des idées plus modernes. « C'est un grand défi pour nos danseurs, sur les plans artistique et technique, explique André Lewis. C'est une façon de danser très différente du *Lac des Cygnes* ou de la *Flûte Enchantée*. Balanchine voulait faire quelque chose de nouveau, il faisait danser ses danseurs plus vite. »

Le danseur Gaël Lambiotte confirme : « C'est une soirée assez difficile. On est très sollicités, c'est très éprouvant physiquement et mentalement. Chaque ballet est extrêmement exigeant, surtout pour les femmes ».

George Balanchine est connu pour la virtuosité technique qu'il exige des danseurs : des mouvements dynamiques, précis, vigoureux, rapides et complexes, parfois même acrobatiques.

Trois pièces, trois styles

« C'est la première fois que le Ballet royal de Winnipeg présente un programme entièrement et seulement consacré à George Balanchine, explique André Lewis. Il y a déjà eu du Balanchine dans la programmation, mais la dernière fois c'était il y a environ dix ans. »

Le Ballet royal de Winnipeg présente trois pièces du chorégraphe d'origine géorgienne, à trois moments de sa vie. (1) « Dans cette soirée, les trois ballets sont très différents, analyse Gaël Lambiotte. On doit les ressentir et les exprimer différemment. C'est très diversifié. »

Le premier, *Sérénade*, est l'une des premières pièces du chorégraphe. Il est de style classique, et est considéré par beaucoup comme la pièce maitresse de son œuvre. Le second, *Concerto Barocco*, est plus baroque. Enfin, le dernier, *Les quatre tempéraments* est « beaucoup plus angulaire » selon André Lewis. Créée en 1946, cette pièce marque l'émancipation de George Balanchine hors des conventions du ballet classique.

« C'est Joysanne Sidimus qui nous a appris ces ballets, explique Gaël Lambiotte, et elle a travaillé directement avec George Balanchine. Alors on a des informations de première main! » La répétitrice est actuellement l'une des autorités les plus reconnues et respectées sur l'œuvre de George Balanchine dans le monde du ballet contemporain.

« C'est un programme un peu plus recherché que d'habitude, prévient le directeur artistique. On ne voulait pas faire toujours la même chose à l'année longue, alors ça change un peu. Les spectateurs seront peut-être un peu surpris, mais il faut seulement s'asseoir et apprécier le mouvement et la beauté dans l'interprétation, la danse, la lumière, les costumes. »

(1) All Balanchine, du 7 au 10 mai à 19 h 30 et le 11 mai à 14 h, salle du Centenaire, 555, rue Main. Entrée : à partir de 25 $. Renseignements et achat des billets au 253-ARTS (2787), ou sur le site www.ticketmaster.ca.

Répétition ouverte au public le vendredi 2 mai de 19 h à 20 h, au Studio 204 du Ballet royal de Winnipeg, 380, avenue Graham. Entrée gratuite mais les places sont limitées. Réservations au 956-2792.

LITTÉRATURE

Du blé pour les lettres

Le livre *Lettres des tranchées* reçoit le prix de la Journée du Manitoba.

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est une bonne nouvelle à laquelle je ne m'attendais pas », indique le rédacteur du livre *Lettres des tranchées*, Claude de Moissac. Il parle ainsi du prix de la Journée du Manitoba, donné par l'Association manitobaine des archives, que vient de recevoir *Lettres des tranchées*.

Le prix récompense les auteurs qui ont utilisé les archives de la province. « L'Association manitobaine des archives cherchait un moyen de mettre en valeur les archives que nous avons ici au Manitoba. Nous avons donc décidé d'offrir une récompense à ceux qui les utilisent », explique la présidente de l'Association manitobaine des archives, Carole Pelchat.

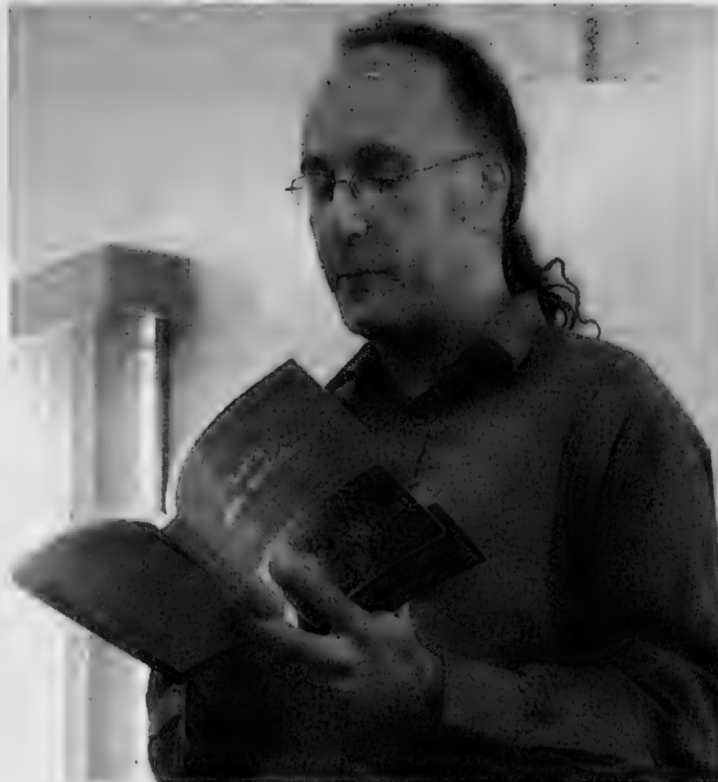
Pour la deuxième année, un trophée en forme de gerbe de blé sera remis aux gagnants. « Bien sûr, le trophée symbolise les Prairies, mais il est aussi synonyme de récoltes fructueuses. C'est ce que les récipiendaires ont fait en fouillant dans les archives », précise Carole Pelchat.

Le Centre du patrimoine a soumis la candidature des *Lettres des tranchées* à l'Association manitobaine des archives. « Le livre s'adresse aux amateurs de lecture et d'histoire, mais il va plus loin que ça. Un guide pédagogique l'accompagne et permet aux enfants d'entrer en contact avec les archives », indique l'archiviste du Centre du patrimoine, Jacinthe Duval.

Claude de Moissac et son éditrice, Anne Molgat, se réjouissent de la nouvelle. « Toute publicité est bienvenue », indique Claude de Moissac. Son de cloche semblable du côté d'Anne Molgat. « C'est une très bonne nouvelle. Le livre est magnifique et il mérite cet honneur », dit-elle.

Autant Claude de Moissac qu'Anne Molgat tiennent à souligner le rôle essentiel jouer par les familles. « Il n'y a rien d'exceptionnel à ce que les soldats, lors de la Première Guerre mondiale, aient écrit des lettres. Ce qui est fantastique, c'est que, de génération en génération, la famille les a gardées et a décidé de les donner au Centre du patrimoine. J'espère que tout le monde apprendra de cet exemple et verra le côté historique à ce qu'on croit être de vieux bouts de papier », explique Anne Molgat.

Six autres projets recevront le prix de la Journée du Manitoba. Les trophées seront remis le 12 mai 2008 à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.



Archives La Liberté

Claude de Moissac lors du lancement des *Lettres de tranchées*, l'automne dernier.

SAINT-MALO

Fêter le printemps en musique

Julien ABORD-BABIN

Le comité culturel de Saint-Malo profite du beau temps qui revient pour célébrer les talents locaux. Ce sera l'occasion d'entendre de jeunes chanteurs et musiciens de la région dans une atmosphère agréable.

Le concert mettra en vedette la Chorale ministère jeunesse, dirigée par Nicole Freynet-Funk ainsi que Larry Martineau et ses jeunes violoneux.

La pianiste Monique Catellier sera aussi de la partie. Bien connue des paroissiens de Saint-Malo qui la voient régulièrement jouer de l'orgue, elle présentera un autre de ses talents. « On l'entend jouer de l'orgue tous les dimanches, explique la présidente du comité culturel, Gisèle Marion. Par contre on ne l'a jamais entendue au piano. Pourtant c'est une pianiste de formation classique. »

Les œuvres de Thérèse La Barre, une peintre de la région, seront aussi exposées au cours de la soirée, qui aura lieu à l'église de Saint-Malo.

Le concert, d'une durée d'environ une heure, sera suivi d'un café-rencontre ouvert à tous.

« Les gens de Saint-Malo n'ont pas toujours l'occasion de se rendre à Winnipeg alors on essaye de leur apporter un petit cadeau, tout en valorisant les artistes locaux », confie Gisèle Marion.

Le concert de printemps aura lieu le 10 mai à 19 h 30. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

‣‣‣ Sortir...

5 x 5 à Sainte-Agathe



Assistez aux prestations des artistes du 5 x 5 le 10 mai. Aimé Boisjoli, Jocelyne Baribeau, Cosette Dorge Bott, Laura Graceffo et Julie Lacroix feront vibrer leurs cordes vocales et leur auditoire de Sainte-Agathe, lors du spectacle ***Chansons plurielles***.

Le concert met à l'honneur les prestations en duos et en groupe. Le spectacle aura lieu à 20 h au gymnase de l'école Sainte-Agathe. Les billets sont en vente au 233 Allô au coût de 12 $.

Cinéma



Voyez ***Archangel***, un drame surréaliste présenté à la Cinémathèque de Winnipeg.

Le film, une production canadienne de Guy Maddin et Greg Klymkiw sera projeté les 9 et 10 mai à 19 h. *Archangel*, une des nombreuses œuvres remastérisées de Guy Maddin, est un mélodrame qui se déroule en 1919, dans une Russie en pleine période impériale.

Les billets sont en vente à la porte au coût de 7 $ et de 6 $ pour les étudiants et les personnes âgées.

Futurisme



Amateurs d'arts, voyez en montre au Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG), ***Futurism and after***, une exposition mettant en vedette les œuvres du père du futurisme russe et ukrainien, David Burliuk. Les œuvres du peintre sont en montre jusqu'au 20 juillet.

Ballet étudiant



Assistez au spectacle des étudiants du Ballet royal de Winnipeg (RWB) les 14, 15, 16 et 17 mai.

Les étudiants de l'école professionnelle présentent ***In Concert***, un spectacle de fin d'études mettant en vedette une partie de l'œuvre du célèbre Don Quichotte.

Le spectacle aura lieu au Centre CanWest Global Performing Arts. Les billets sont en vente à la billetterie du RWB ou à la porte au coût de 20 $. Info. : 956-2792

SAINT-GEORGES

Visite de repérage

Saint-Georges a reçu de la grande visite du Québec. Quatre membres de l'équipe de La petite séduction ont visité le village en vue de l'arrivée prochaine de Marie-Élaine Thibert.

Patricia BITU TSHIKUDI

Une équipe de l'émission ***La petite séduction*** s'est rendue à Saint-Georges le 26 avril pour y faire du repérage en vue de l'enregistrement prochain de l'émission.

« On a reçu l'équipe de *La petite séduction*, explique la présidente du comité culturel de Saint-Georges, Ginette Vincent. Nous avons organisé une visite du village pour l'équipe de repérage et ensuite, une rencontre avec les membres de la communauté. Le but étant d'expliquer à tout le monde le déroulement de l'enregistrement de l'émission. Nous avons aussi visionné un épisode de l'émission pour donner aux gens une idée de ce qu'est l'émission. »

L'équipe de *La petite séduction* a aussi profité de son séjour à Saint-Georges pour donner quelques idées d'activités à organiser en vue de séduire leur invité.

« On leur a fait part de nos idées de séduction, explique Ginette Vincent. Ils nous ont aussi donné quelques idées de choses à faire pour séduire Marie-Élaine Thibert. On a aussi soumis à l'équipe un scénario de ce qu'on aimerait faire. Ils vont l'étudier et nous le retourner avec les modifications. Noss allons y apporter d'autres modifications qu'ils vont revoir pour une dernière fois, avant l'enregistrement de l'émission. »

Sachant que 45 minutes d'émission nécessitent 115 heures de tournage, le comité organisateur de Saint-Georges a beaucoup de pain sur la planche. « On est un peu nerveux en ce moment, avoue Ginette Vincent. On a beaucoup de choses à faire et il ne nous reste pas beaucoup de temps! »

Elle confie que son comité éprouve quelques difficultés à trouver des choses qui plairont à leur jeune invitée. « C'est un peu difficile de la séduire, dit Ginette Vincent. C'est plus difficile peut-être parce qu'elle est jeune et qu'elle n'a pas beaucoup d'expérience de vie... je ne sais pas. On sait qu'elle aime beaucoup Édith Piaf, qu'elle aime le violon et qu'elle a essayé de faire de la boxe. On va essayer de voir ce qu'on peut faire, sachant cela. »

Armé de ces quelques renseignements, le comité culturel s'active à montrer la plus grande campagne de séduction que Saint-Georges aura connu.

« Après la réunion avec l'équipe de *La petite séduction*, plusieurs personnes ont montré de l'intérêt et veulent aider à organiser le tout, explique Ginette Vincent. Je ne peux pas dévoiler ce qu'on va faire, mais étant donné que l'émission est divisée en cinq blocs, il y aura au moins une fête de bienvenue, une partie en lien avec une légende de Saint-Georges et bien entendu, la fête finale. »

« Chaque membre du comité culturel sera responsable d'un des cinq blocs de l'émission, explique Ginette Vincent. Le responsable de chaque comité devra aller chercher des bénévoles pour l'aider à mettre en place son activité. Tous les comités travailleront toutefois à l'organisation de la fête finale. »

Rappelons que Marie-Élaine Thibert et toute l'équipe de *La petite séduction* sont attendus le 30 mai pour un séjour de quatre jours.

Littérature

L'époque de Laurent Desjardins

Un documentaire qui explique les faits et gestes du politicien Laurent Desjardins, voilà ce que promet l'auteur Bernard Bocquel.

Sophie DESRUISSEAUX

« En écrivant l'histoire de Laurent Desjardins, on dresse le portrait de toute une époque et de tout un siècle », indique Bernard Bocquel, auteur de ***Laurent Desjardins, un sportif en politique***.

Ce n'est donc pas une biographie de Laurent Desjardins que Bernard Bocquel a écrite. Il s'agit plutôt d'un documentaire illustré. « Laurent Desjardins est le fil conducteur du livre. Les actions de cet homme font qu'on peut raconter l'histoire », précise l'auteur.

Le livre se divise en trois parties, situées avant, pendant et après les responsabilités politiques de Laurent Desjardins. Les lecteurs apprennent donc des aspects de sa vie privée. « Il y a suffisamment d'éléments de sa vie privée pour que les lecteurs saisissent l'homme qu'il était. Ils peuvent mieux le cerner et mieux le comprendre », explique Bernard Bocquel.

Par exemple, dans la première partie du livre, l'auteur a décidé de faire des arrêts sur image. Il a choisi des photographies de Laurent Desjardins et de là, il raconte des éléments significatifs de sa vie.

La carrière politique de Laurent Desjardins a beaucoup fait jaser. Libéral de cœur, il a sauté la clôture et a siégé comme député néo-démocrate. Certains l'ont accusé de faire preuve d'opportunisme alors que d'autres l'ont remercié de tant faire pour la cause francophone. « Desjardins a accepté d'appuyer le Nouveau parti démocratique (NPD) seulement pour faire tomber les conservateurs qui ne voulaient pas améliorer la cause des Canadiens-français alors qu'au fédéral, il y avait une ouverture », explique Bernard Bocquel.

D'ailleurs, Bernard Bocquel a écrit son livre pour permettre à Laurent Desjardins de s'expliquer. « C'était en effet une de mes intentions », avoue l'auteur.

De plus, il tenait à se pencher sur la mentalité qui régnait à l'époque dans la communauté franco-manitobaine. « Un groupe d'hommes voulait le pouvoir. Ils s'opposaient à Laurent Desjardins et trouvaient que les choses n'évoluaient pas assez vite. Ses militants étaient en fait les *baby boomers* qui voulaient des changements. Cela n'avait jamais été raconté », explique Bernard Bocquel.

L'auteur espère que son livre ranimera cette flamme chez les *baby boomers* autrefois engagés. « Je ne souscris pas à la thèse selon laquelle les *baby boomers* en ont assez fait et que la nouvelle génération doit prendre la relève. Dans l'état actuel de la francophonie, ils ne doivent pas avoir dit leur dernier mot. Ils doivent s'investir à nouveau dans la communauté », indique-t-il.

Bernard Bocquel précise que les militants de l'époque ont raconté leur histoire avec bonheur. « Je souhaite d'ailleurs que la discussion continue. Plus on discutera et plus les différentes facettes seront nuancées », estime-t-il.

Le livre, *Laurent Desjardins, un sportif en politique*, sera lancé officiellement le samedi 10 mai à 14 h au sous-sol de la Cathédrale.

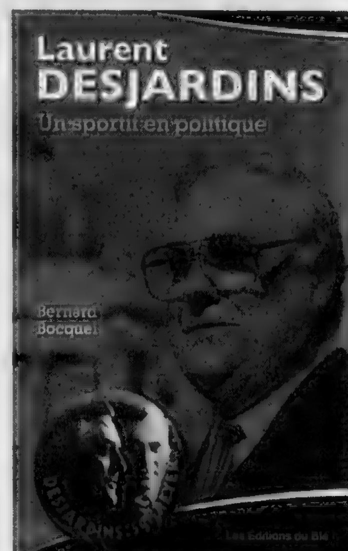


photo : Gracieuseté des Éditions du Blé

Le livre, *Laurent Desjardins, un sportif en politique*, sera lancé officiellement le samedi 10 mai à 14 h au sous-sol de la Cathédrale.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Parc Windsor

- 9 mai • ***Danse Bon Vieux Temps*** • 19 h • Salle paroissiale Saints-Martyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : 257-9656.
- 10 mai • ***25e anniversaire / Pluri-elles "Juste pour elles 2"*** • 15 h 30 • Salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens • 289, rue Dussault • info. : 233-1735.
- 15 mai • ***AGA / FPCP*** • Fédération provinciale des comités de parents • 19 h • École Lacerte • 1101, promenade Autumnwood • info. : 237-9666.

Saint-Boniface

- ***Cours gratuits aux immigrants et immigrantes*** • Collège universitaire de Saint-Boniface • info. : 233-0210.
- 7 mai • ***Atelier de compostage domestique*** • 19 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 925-3778.
- 8 mai • ***Le fauteuil nouveau du maire Bleau*** • Le Musée de Saint-Boniface • vernissage • 17 h • 494, avenue Taché • info. : 986-8496.
- 6 au 9 mai • ***Festival théâtre jeunesse*** • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 231-7022.
- 9 mai • ***Soirée Gala FTJ 2008*** • Festival théâtre jeunesse • 19 h • Centre culturel franco-manitobain • info. : 231-7022.
- 10 mai • ***Festival de la paix*** • 19 h • Collège universitaire de Saint-Boniface • Centre étudiant • info. : 237-9990.
- 10 et 19 mai • ***Jeux de la francophonie canadienne*** • recherche d'athlètes : basket-ball 3/3 • Collège Louis-Riel • info et inscriptions : 237-8947.
- 10 et 17 mai • ***Jeux de la francophonie canadienne*** • recherche d'athlètes : badminton • 12 h • Collège Louis-Riel • info. et inscriptions : 237-8947.
- 12 mai • ***Prix Journée du Manitoba*** • Association for Manitoba Archives et le Centre du patrimoine • remise de prix aux projets fait par des utilisateurs d'archives • 11 h • Centre culturel franco-manitobain • info. : 233-0210.
- 14 mai • ***AGA*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • info. : 235-1406.
- 14 mai • ***Atelier : La discipline positive*** • Pluri-elles • 18 h 30 • Local 104 • École Précieux-Sang • info. : 231-2350.
- 15 mai • ***Cercle de lecture*** • 19 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4331.
- 25 mai • ***Soirée Spectacle*** • invités : Gerry et Ziz, Camille Légaré, Onil Leblanc, Gilles Crevier, Les Angéliques, Les Apôtres, Rhéal L'Heureux, «Me, Evan, and You» et Les farceurs des Chevaliers de Colomb • 19 h • Église du Précieux-Sang • 200, rue Kenny • info. : 237-9851.
- 29 mai • ***AGA*** • La Fédération des aînés franco-manitobains inc. • 13 h • Hôtel Norwood • info. : 233-4915.
- 4 juin • ***Soirée chocolatée*** • Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface • 19 h • Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface • info. : 237-2067.
- 11 juin • ***Soirée culinaire démonstrative BBQ et vins*** • Francofonds • 17 h 30 • Terrasse de la Vieille Gare • info. : 237-5852.
- ***Chicane électrique 2008*** • Le 100 Nons • inscriptions avant le 13 juin à 16 h • info. : 231-7036.

Saint-Malo

- 10 mai • ***Concert printanier*** • Chorale et artistes de chez nous • 19 h 30 • Église Saint-Malo • info. : 347-5492.
- 13 et 27 mai • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

Sainte-Agathe

- 10 mai • ***5x5 : Chansons Plurielles*** • Le 100 Nons • 20 h • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Sainte-Anne-des-Chênes

- 7 mai • ***AGA / Comité Culturel de Sainte-Anne*** • 19 h 30 • Local des Chevaliers de Colomb • info. : 422-8650.
- 13 mai • ***Portes ouvertes à la prématernelle*** • Les P'tits Chênes • 18 h 30 • École Pointe-des-Chênes • info. : 422-8637.

Winnipeg

- 11 mai • ***Brunch pour la fête des mères*** • Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface • 11 h 30 • Fairmont Winnipeg • info. : 237-2067..

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

ALLIANCE CHORALE

Un souper enchantant

L'Alliance chorale Manitoba proposait un petit retour dans le bon vieux temps lors du Souper EnChantant, le 27 avril.

Marise SVISTOVSKI,
Action médias

L'Alliance chorale Manitoba s'était lancée le défi de faire découvrir aux jeunes les chorales francophones et l'ambiance qui régnait autour des rassemblements du temps de leurs grands-parents. Le Souper EnChantant, qui a eu lieu le 27 avril, a su évoquer le souvenir des bons soupers de famille remplis de chants.

Animée par Janine Tougas, la soirée a débuté par des chansons traditionnelles choisies et chantées par les invités, tous devenus une seule chorale impromptue. Partage de bonheur, Deuxième Take, les Intrépides, les Blés au vent et Bandaline ont ensuite présenté leur propre répertoire.

« Toutes les chorales ont leurs propres activités, affirme la présidente du conseil d'administration de l'Alliance chorale Manitoba, Agnès Dubois. En organisant cette soirée, nous leur offrons une occasion de rencontre et de célébration. » Dans le passé, des journées complètes de chants étaient organisées pour les chorales. « De moins en moins de gens avaient le temps d'y assister », ajoute-t-elle.

L'organisation d'une soirée était une meilleure solution pour ceux qui ont un horaire chargé. « Pour intéresser les chorales à participer à notre projet, on a jugé important de trouver une activité qui ne demandait pas trop de leur temps », explique la secrétaire-trésorière, Suzanne D'Amours.

Le rassemblement est un événement important pour l'association. « Le mandat de l'Alliance chorale est de promouvoir le chant choral en français au Manitoba, indique Suzanne D'Amours. Pour pouvoir faire ça, ce ne sont pas seulement les chorales qu'on veut atteindre, mais aussi le public. C'est une occasion de faire voir aux gens toute la diversité des chorales francophones. »

Une des membres du groupe *Deuxième Take*, Monique Couture, était heureuse de pouvoir participer à l'événement. « La soirée était fantastique. C'est une belle initiative pour célébrer la culture et c'est le fun. C'est une bonne façon de partager notre joie de vivre avec les autres. »



photo : Marise Svistovski

La chorale des Intrépides.

Le Journal des jeunes

Vol. 19, n° 9
Saint-Boniface (MB)
MAI 2008

L'ACTUALITÉ

CANADA



Traversée du Canada en vélo à mains

Plusieurs personnes ont parcouru le Canada en vélo; Ramesh Ferris est un des premiers à tenter l'expérience en vélo à mains. Il veut sensibiliser les Canadiens face à la polio (poliomyélite antérieure aiguë) et recueillir des fonds pour lutter contre cette maladie. Ramesh Ferris, 28 ans, a survécu à la polio; il n'avait que six mois.

Adopté par des parents canadiens, Ramesh Ferris a eu accès à des centres de réhabilitation. Ce n'est pas le cas de toutes les victimes de la polio. En 2002, Ramesh Ferris a visité son pays d'origine, l'Inde. Il a été témoin des ravages de la polio. Il a rencontré des personnes atteintes qui n'ont pas accès à des traitements adéquats. Il a donc mis sur pied le projet *Cycle to Walk*.

Il a débuté son périple le 12 avril à Mile Zero à Victoria en Colombie-Britannique. Il parcourera les 7 200 km vers Cape Spear à Terre-Neuve. Durant son parcours, Ramesh Ferris s'arrêtera dans des écoles et rencontrera des fournisseurs de soin de santé et plusieurs membres de gouvernement.

Tous les dons recueillis seront destinés à des campagnes de financement pour lutter contre la maladie, à des centres de réhabilitation pour les personnes atteintes et à des campagnes de sensibilisation à l'échelle planétaire.

La polio est une maladie qui se transmet au contact d'eaux contaminées par les matières fécales et les sécrétions pharyngées d'une personne infectée. Le virus entre dans le corps humain par la voie digestive et s'attaque ensuite aux tissus nerveux et aux neurones. Le tout débute par une fièvre, suivie de douleurs musculaires, un mal de gorge, des sueurs et une diarrhée. En quelques jours, les personnes atteintes souffrent de paralysie, surtout au niveau des jambes. La maladie peut aussi affecter les voies respiratoires.

En 1953, la polio s'est rapidement propagée au Canada, provocant une des plus grandes crises au monde. En 1955, un vaccin a permis de limiter la propagation de la polio, mais encore aujourd'hui, 4 millions de Canadiens ne sont pas immunisés. De nouveaux cas de la maladie pourraient bien réapparaître au Canada. Il est donc important d'être vacciné contre la maladie et la prévenir, puisqu'il n'existe pas de remède miracle pour soigner la polio.

Chasse aux phoques canadienne menacée?



Cette année encore, la chasse aux phoques dans le golfe du Saint-Laurent a semé la controverse. Les membres de l'équipage du Farley Mowat de la Sea Shepherd Conservation Society étaient de la partie. Selon la Garde côtière canadienne, le navire s'est approché trop près des chasseurs, compromettant leur sécurité.

La Garde côtière canadienne a arrêté les marins du Farley Mowat le 12 avril, et remorqué le navire au port de Sydney, en Nouvelle-Écosse. Pêches et Océans Canada estime que l'équipage du Farley Mowat ne respectait pas l'interdiction de s'approcher à moins de 900 mètres des chasseurs de phoques dans les eaux canadiennes. Les membres de l'équipage ont refusé de s'amarrer à un port canadien.

Le groupe d'animalistes conteste la détention de deux de ses membres accusés de violations du Règlement sur les mammifères marins (RMM) du Canada. Le capitaine et le second du Farley Mowat ont retrouvé leur liberté après avoir payé une caution de 10 000 $.

Paul Watson, le dirigeant du groupe, a remis la somme en pièces de 2 $, qu'il appelle « doublons ». Selon lui, l'arrestation est un acte de piratage, d'où l'idée de payer avec des pièces. Il affirme que son navire ne se trouvait pas dans les eaux canadiennes au moment de son interception et qu'il n'avait donc pas à répondre à la demande des autorités canadiennes.

La Sea Shepherd Conservation Society conteste la chasse aux phoques pratiquée sans respect pour les animaux. Une nouvelle procédure mise en place cette année n'y change rien : pour limiter leur souffrance, les phoques doivent désormais être saignés avant d'être écorchés, mais les animalistes ne croient pas que cela soit moins cruel.

Les importateurs des produits du phoque réagissènt. Le commissaire européen à l'Environnement, Stavros Dimas, compte proposer un embargo aux produits à base de fourrures et de peaux de phoques, ainsi qu'aux produits dérivés comme les vitamines. Cela pourrait nuire aux échanges commerciaux entre l'Europe et le Canada. En 2007, la Belgique et les Pays-Bas ont interdit l'importation de tous produits dérivés de la chasse aux phoques menée de façon inhumaine.



Vaches canadiennes en Russie

Quatorze avions ont quitté le Canada en direction de la Russie avec comme bagages, des troupeaux de vaches Holstein. Et des cargos quitteront aussi les ports canadiens en direction de la Russie avec à leur bord 2 200 vaches âgées entre deux et 30 mois. Une croisière de 15 jours pour des passagers de marque. D'ici la fin de l'année, le Canada compte envoyer 14 000 vaches du Québec, des Maritimes et de l'Ontario pour occuper des centaines de fermes. Il s'agit d'un marché intéressant pour les éleveurs canadiens depuis la découverte d'un cas de vache folle en 2002. Les producteurs reçoivent jusqu'à 500 $ de plus par bête en les exportant.



Crocs perd sa touche québécoise

Les sandales Crocs sont populaires, mais l'usine de Créations Foam ferme ses portes à Québec. Plus de 500 employés perdent leur emploi. L'entreprise veut réduire ses coûts de production et regroupe ses activités au Brésil, au Mexique, en Roumanie et au Vietnam. L'entreprise fondée au Québec par Andrew Reddyhoff et Marie-Claude de Billy a été achetée par des Américains en 2004. Le siège social est au Colorado. Une centaine d'employés conservent leur emploi en vente et marketing puisque les sandales resteront sur le marché canadien. Quatre nouveaux magasins devraient aussi ouvrir au pays cette année.



Fleuve Saint-Laurent

Un des plus importants cours d'eau en Amérique du Nord figure parmi les plus menacés. Le fleuve Saint-Laurent, qui prend sa source dans les Grands Lacs pour aboutir dans le golfe du Saint-Laurent, se classe au quatrième rang du palmarès dressé par des environnementalistes américains. C'est la première fois qu'un cours d'eau québécois apparaît à ce classement qui existe depuis 1986. La raison : son plan de gestion n'est plus efficace. Depuis 50 ans, des espèces comme le doré et le brochet sont en déclin. L'anguille pourrait même devenir une espèce menacée. La Commission mixte internationale doit agir : le Saint-Laurent alimente en eau potable des millions de personnes.

L'ACTUALITÉ

DANS LE MONDE



Irlande du Nord : dix ans après la paix

La paix a dix ans en Irlande. Le 10 avril 1998, catholiques et protestants d'Irlande du Nord ont mis fin à 30 ans de guerre fratricide. Les partis politiques et les gouvernements du Royaume-Uni et de la République d'Irlande ont signé l'accord de paix du vendredi saint, ou accord de Belfast.

Leurs engagements : mettre en place des pouvoirs législatifs et exécutifs autonomes. Désarmer l'IRA (armée républicaine irlandaise). Et créer des institutions de coopération entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

À l'époque, personne n'imaginait que soit possible la fin des troubles, tellement la violence faisait partie du quotidien des Irlandais. Amener la paix n'a pas été facile : attentats meurtriers, vendettas, disputes politiques ont parfois laissé croire à un retour du conflit.

Pourtant le cessez-le-feu a eu lieu. Le calme est revenu dans les rues de Belfast et des autres villes. L'Irlande du Nord a retrouvé un parlement et une vie démocratique, la croissance économique est repartie, le tourisme s'est développé. Les associations se sont mobilisées pour lutter contre l'intolérance religieuse.

Mais tout n'est pas parfait. La ségrégation existe toujours et les assassinats politiques se multiplient. Le nouveau défi politique réside dans le démantèlement des « murs de paix ». Ces murs séparent les quartiers catholiques et les quartiers protestants. Ils ont été construits par l'armée en 1969, après les attaques des milices protestantes contre les résidences catholiques de Belfast. Ces murs ont été conservés par la suite comme des lignes temporaires de paix.

Mais aujourd'hui ces barrières existent toujours et se sont même multipliées depuis 1998. Hautes de sept à douze mètres, elles protègent les habitants d'attaques de projectiles venant des communautés adverses. La dernière bâtie, en 2007, a eu pour objectif de préserver une école non confessionnelle, située à la frontière entre deux quartiers catholiques et protestants.

Nouvelle donne pour l'OTAN



Le 59e sommet de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) (1) s'est tenu en Roumanie, début avril. On y a parlé de questions entourant la sécurité dans le monde; et des candidatures de pays voulant se joindre à l'organisation.

Le président américain, George W. Bush, avait un objectif : obtenir un soutien militaire en Afghanistan. Les dirigeants des pays alliés ont promis de poursuivre leur engagement dans la reconstruction du pays.

Les membres de l'OTAN ont aussi réaffirmé leur participation aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine. Ils continueront de contribuer au développement des forces de sécurité en Irak. Ils se sont engagés à garantir la stabilité dans la région des Balkans, notamment au Kosovo, ce pays nouvellement indépendant. La sécurité internationale a donc été au cœur du sommet.

Sur les demandes d'adhésion à l'OTAN, le bilan est plus mitigé. Les demandes de l'Ukraine et de la Géorgie ont été rejetées.

Une raison sous-tend ces décisions : la volonté de ne pas froisser Moscou, invité du sommet. Aucune guerre froide n'est aujourd'hui possible entre l'Est et l'Ouest, mais l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN réduirait à néant la zone tampon qui sépare la Russie des pays alliés. La chancelière allemande a pourtant bien affirmé : « L'OTAN n'est contre personne, surtout pas contre la Russie. La Russie est un partenaire. »

Quant à la Macédoine, sa candidature a été bloquée par les Grecs, qui refusent de voir entrer un pays qui porte le même nom que l'une de leurs provinces. Seules l'Albanie et la Croatie ont vu s'ouvrir les portes de l'adhésion à l'OTAN.

Les débats de ces réunions ont globalement été constructifs et ont permis de donner un nouvel élan à l'Alliance atlantique. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, l'opposition est/ouest ne fonctionnait plus. Ce sommet, en devenant un forum de négociations, a permis de redonner un sens à l'organisation et de rééquilibrer les forces en faveur de l'Europe.

(1) L'OTAN : créé en 1948 pour organiser l'Europe face à l'Union soviétique, épaulée des États-Unis et du Canada.



Une flamme protibétaine

La Chine, pays hôte des Jeux olympiques (JO), continue d'être montrée du doigt pour son manque de respect à l'égard des droits de la personne et son attitude répressive vis-à-vis du Tibet. Mi-avril, des manifestants ont défilé dans les rues de New-Dehli avec une torche protibétaine, concurrente de la flamme des JO. Le gouvernement tibétain, en exil en Inde, avait appelé à la non-violence afin de ne pas mettre mal à l'aise les autorités de son pays d'accueil. Des députés, des écrivains et des travailleurs sociaux indiens ont rejoint le cortège mené par des bonzes bouddhistes.



Prix record pour le pétrole

114 dollars! Le prix du baril de pétrole a encore battu tous les records le 15 avril, à la fermeture de la bourse de New-York. Cette nouvelle hausse des tarifs est liée à plusieurs effets de conjoncture : la fermeture des terminaux mexicains, l'anticipation d'une baisse de la production russe et des perturbations au sein d'infrastructures nigérianes. Cette flambée de l'or noir ne semble pas prête de s'éteindre. Certains analystes estiment que le prix du baril pourrait rapidement atteindre les 115 dollars.



Adieu au Nègre de la littérature francophone

Le père des Martiniquais, Aimé Césaire, est décédé à l'âge de 94 ans. Écrivain de renom, maire de Fort-de-France et député à l'Assemblée nationale, il a su concilier tout au long de sa vie poésie et politique. Il disait lui-même : « Si vous voulez comprendre ma politique, lisez ma poésie. » Son premier combat a été celui de la négritude, qu'il a mené avec son ami et homologue sénégalais Léopold Cedar Senghor, dans l'objectif de rendre aux Noirs leur fierté. Véritable humaniste, il a combattu le colonialisme français, sans pour autant être infidèle à la République.

Un monde de fous!

Enterrement en différé



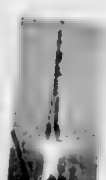
Le funérarium de Southampton en Angleterre vient de mettre sur pied un concept inédit : l'enterrement pay per view. Les funérailles, filmées par une petite caméra, seront désormais consultables sur le site Internet du crématorium. Pendant une semaine et pour 75 livres sterling, les amis et les parents du défunt qui étaient absents le jour de la cérémonie pourront visionner les obsèques en différé grâce à un code d'accès nominatif.

Conduire ou manger des pizzas



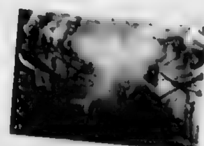
Le gouvernement japonais a peur pour ses vieillards : prendre le volant à plus de 100 ans, c'est trop dangereux! Pour les inciter à rendre leur permis de conduire, il a décidé de leur accorder des rabais sur les pizzas et autres plats livrés à domicile. Près de 40 commerçants de Tokyo participent d'ores et déjà à l'opération. Manger moins cher ou conduire, seniors, il faut choisir!

Superstition chez les astronautes russes



L'agence spatiale russe (Roskosmos) ne sait pas comment nommer la 13e mission du vaisseau Soyouz TMA. Les russes sont superstitieux. Ils croient à la malédiction du chiffre 13 comme à celle du chat noir. De plus, les astronautes ont en mémoire les problèmes rencontrés par Apollo 13 en 1970. L'équipage américain avait dû faire face à l'explosion d'un réservoir d'oxygène et regagner immédiatement la Terre. Par conséquent, le directeur de Roskosmos envisage de renommer le vol Soyouz TMA-14.

Le plus grand barbecue du monde



L'Uruguay a gagné le pari d'organiser le plus grand barbecue du monde. Le pays, réputé pour la qualité de son élevage de vaches et de brebis, a réuni près de 12 000 kilos de viandes pour l'occasion. Le dimanche 13 avril, 20 000 personnes étaient invitées par l'Institut national de la viande dans un parc proche de Montevideo pour un grand banquet. Lequel a été reconnu par le *Guinness des records* comme le plus grand barbecue depuis celui organisé à Mexico en 2006.

Sudoku

PROBLÈME N° 118

		6	8					5
5	3							9
					3	1		
			5			6	9	
1								2
	4	8			7			
		2	6					
4							8	6
8					4	7		

RÉPONSE DU N° 118

9	1	6	8	7	2	3	4	5
5	3	7	4	1	6	8	2	9
2	8	4	6	5	3	1	9	7
7	2	3	5	4	1	6	9	8
1	9	5	3	6	8	4	7	2
6	4	8	2	9	7	5	3	1
3	7	2	6	8	5	9	1	4
4	5	1	7	3	9	2	8	6
8	6	9	1	2	4	7	5	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

Recette

Fricassée à la sauce tamari et aux amandes

2 c. à table (30 ml) d'huile de canola
1/2 lb (225 g) de cubes ou languettes de porc
12 pois mange-tout
1 courgette, tranchée
6 gros champignons, en quartiers
1 oignon, haché
3 c. à table (45 ml) de sauce tamari
2 c. à table (30 ml) de miel
1 gousse d'ail, sans le germe, hachée finement
1 c. à thé (5 g) gingembre frais râpé
Sel et poivre frais moulu au goût
8 amandes mondées entières
4 brins de ciboulette, hachées

- Dans un poêlon, faire chauffer l'huile et y faire revenir les cubes ou les languettes de porc pendant 2 à 3 minutes. Retirer du poêlon, couvrir et réserver.
- Dans le même poêlon, faire sauter les pois mange-tout, la courgette, les champignons et l'oignon pendant 4 à 5 minutes.
- Incorporer la sauce tamari, le miel, l'ail, le gingembre, les amandes.
- Remettre les languettes dans la sauce et réchauffer pendant 1 à 2 minutes. Assaisonner au goût et parsemer de ciboulette juste avant de servir.
- Accompagner de riz parfumé au jasmin.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 10 minutes • Portions : 2

Recette tirée du site internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 488

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3				■								
4					■							■
5										■		
6						■						
7		■					■					
8									■			
9											■	
10					■							
11			■						■			
12				■								

HORIZONTALEMENT

1. Se dit d'un ordre religieux dont les membres vivent cloîtrés et se consacrent à la prière.
2. Attirera l'attention de. – Fille d'Harmonica.
3. Grande étendue d'eau. – Extirper le noyau d'un fruit.
4. Séjour des âmes des justes. – Mentionnent.
5. Sainte Angèle Mérici fonda en 1535 cet ordre de religieuses. – Sièges.
6. Chargea en remplissant. – Exercent une action en justice.
7. Eut de l'intérêt pour. – Village sur l'Erdre.
8. A trois nervures. – Préposition.
9. Qui se raréfie.
10. Inspiration. – Donnai soif à.
11. Démonstratif. – Qui contient de la soude. – Agit sans intention sérieuse.
12. Point cardinal. – Qui appartient aux fesses.

VERTICALEMENT

1. On la trouve sur tous les bureaux des secrétaires.
2. Partie renflée et creuse du pistil. – Plante potagère.
3. Dont on ne peut se passer.
4. Une lettre les sépare inversement. – Ont poursuivi plusieurs femmes de leurs baisers, en parlant d'hommes.
5. Saison. – Vagues de la mer, fortes et bien formées. – Ovide Forest.
6. Devenu plus mince. – Local commercial.
7. Couche poudreuse qui recouvre certains fruits. – Mets bas, en parlant d'une vache.
8. Qui contiennent un suc laiteux.
9. Chargea de lest. – Personnel.
10. Possessif. – Entoure en serrant étroitement.
11. Qui n'a pas d'étendue. – Souffle.
12. Partie d'une expression signifiant, « au plus profond de ma conscience ». – Partie ventrale des anthropodes.

RÉPONSES DU N° 487

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	I	S	S	E	R	A	L	L	E	R
2	A	N	T	I	P	H	O	N	A	I	R	E
3	I	S	O	L	A	■	M	A	S	S	I	F
4	S	E	U	L	■	M	A	S	S	A	G	E
5	S	S	■	A	V	A	N	T	A	G	E	R
6	E	■	A	G	I	T	E	R	■	E	R	E
7	■	G	U	E	R	I	S	O	N	■	O	N
8	C	A	R	S	O	N	■	P	O	I	N	T
9	A	L	E	■	L	E	C	H	E	S	■	S
10	S	O	L	D	E	■	Y	E	U	S	E	■
11	E	P	I	E	R	R	A	■	D	U	R	S
12	R	E	F	■	A	I	N	E	S	S	E	S

Sports

Nager vers la gloire

La nageuse Renée Deschenes a participé à la sélection de l'équipe canadienne qui ira aux prochains Jeux olympiques.

Sophie DESRUISSEAUX

« Quand tu nages aux côtés des meilleurs au pays, tu n'as pas le choix. Tu regardes comment ils agissent, comment ils travaillent et tu raffines tes propres techniques de travail », explique la nageuse franco-manitobaine, Renée Deschenes. Voilà ce que l'adolescente de 15 ans a retiré de sa participation aux qualifications olympiques.



photo : Sophie Desruisseaux

La nageuse franco-manitobaine, Renée Deschenes.

Renée Deschenes est allée à Montréal sans trop d'attentes. Ce qu'elle voulait était simple : prendre de l'expérience et apprendre des meilleurs. Cette compétition avait pour but de sélectionner les nageurs qui représenteront le Canada aux prochains Jeux olympiques. La nageuse de Winnipeg ne s'attendait pas à être sélectionnée. « Ce n'était pas mon but. Je suis assez jeune. Il y avait des nageurs beaucoup plus expérimentés que moi », indique-t-elle.

Reste que la jeune athlète a en profité pour battre ses propres records. « J'ai amélioré mon temps sur trois des cinq épreuves auxquelles j'ai participé », note-t-elle. Au 400 mètres quatre nages, elle a battu son record par plus de cinq secondes.

Les estrades étaient pleines à craquer et la foule donnait beaucoup d'énergie à la nageuse. « L'atmosphère était survoltée et ça m'encourageait à me surpasser. C'était toute une motivation », raconte Renée Deschenes.

La nageuse essayait pour la première fois de se qualifier pour les Olympiques. Ce ne sera néanmoins pas la dernière. « Je m'entraîne dans le but d'aller un jour aux Olympiques. Ma participation aux qualifications pour l'équipe nationale m'a permis de voir des nageurs réaliser leur rêve. C'est encourageant. Si je continue à m'entraîner fort, un jour ce sera mon tour », estime-t-elle.

Un rêve aussi partagé par la mère de la jeune athlète. « Je vois ma fille qui fait beaucoup de sacrifices. J'espère que toutes les heures qu'elle met à s'entraîner lui permettra de réaliser son rêve. C'est vraiment admirable de voir son dévouement », affirme Nicole Deschenes.

Pour l'instant, Renée Deschenes se concentre sur les prochaines compétitions qui se tiendront d'ici la fin de la saison. Calgary et Baltimore sont ses prochaines destinations. Peu importe ce qui arrivera lors de ces compétitions, Renée Deschenes estime que sa saison est déjà synonyme de réussite. Avec trois de ses meilleures amies, elle a battu trois records canadiens lors de relais. « C'était quelque chose de formidable. Ce n'est pas toutes les meilleurs amies qui peuvent dire qu'elles ont vécu une expérience unique comme celle-là », conclut Renée Deschenes.

CONCOURS

La Chicane recrute!

Amateurs de musique collective et amoureux de chicanes musicales, le temps est venu de soumettre vos candidatures pour la 21e édition de la Chicane électrique!

La campagne de recrutement officielle du 100 Nons débute le 1er mai. Tous les groupes intéressés à participer au concours sont invités à remplir un formulaire disponible dès le 1er du mois sur le site Internet du 100 Nons.

« La date de tombée devrait être fixée à la fin du mois de juin, explique la directrice de la programmation du 100 Nons, Marianne Moquin. On espère avoir toutes les inscriptions d'ici la fin de juin pour pouvoir commencer la formation des groupes avant le concours. »

Les groupes sélectionnés recevront une formation sur deux mois avec des artistes locaux. « On embauche des gens du domaine qui passent du temps avec les jeunes, explique Marianne Moquin. Ces artistes travaillent avec eux sur leurs textes et leurs vocalises. »

Les membres du groupe doivent être d'expression française pour être éligibles au concours.

« Il y a aussi des frais d'inscription à payer, précise la directrice de la programmation. Les membres du groupe doivent aussi devenir membres du 100 Nons. Les frais sont de 60 $ par personne. »

Tous les groupes intéressés peuvent poser leur candidature. Toutefois, des auditions seront organisées si plus de six groupes s'inscrivent.

La prochaine Chicane électrique aura lieu le 17 septembre à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Les finalistes courent la chance de remporter une bourse de 1 000 $ et d'enregistrer un album.

Pour plus de détails sur les prix à gagner et les procédures à suivre pour s'inscrire, rendez-vous sur le site : www.100nons.com

P. B.T.

100 NONS

Nouveau DG au 100 Nons

Aimé Boisjoli devient directeur général du 100 Nons.

Patricia BITU TSHIKUDI



Archives La Liberté

Aimé Boisjoli.

À 25 ans, Aimé Boisjoli s'est vu offrir le poste de directeur général du 100 Nons. Il prendra ses fonctions le 5 mai. Une opportunité qu'il accepte avec beaucoup d'enthousiasme.

« C'est un emploi que je souhaitais avoir à un moment dans ma vie, dit Aimé Boisjoli. Je suis très content de ce nouveau défi et surtout de pouvoir travailler avec le 100 Nons, un organisme qui me tient à coeur. »

Impliqué au sein de la communauté depuis plusieurs années et membre de la nouvelle distribution de la série 5 x 5, Aimé Boisjoli se dit prêt à se retrousser les manches pour garder à flot l'organisme qui selon lui, a beaucoup progressé au cours des deux dernières années.

« Je ne connais pas encore tout ce qu'implique mon nouveau poste, mais je suis prêt à me mettre au travail pour assurer le succès du 100 Nons. Disons que j'ajoute un bon 25 % à ce que je crois être mes responsabilités », dit-il sur le ton de la plaisanterie.

Armé de son diplôme en administration des affaires et de ses nombreuses expériences au sein d'organismes locaux, Aimé Boisjoli se dit confiant et prêt à prendre ses fonctions. « Je suis confiant d'une certaine manière car je suis prêt à me mettre à l'ouvrage, dit-il. Mais je dois aussi prendre connaissance de certains dossiers et apprendre à mieux connaître certains de nos partenaires par exemple. »

Le directeur général entrant dit attendre de prendre connaissance de dossiers mis en route par son prédécesseur, avant de se prononcer pour un quelconque changement.

« Il y a des projets en cours et d'autres déjà planifiés, je dois donc rencontrer mes collègues et m'assurer de mener à bien les projets déjà mis en route », dit-il.

Ce dernier ajoute que « depuis deux ans le service aux membres s'est beaucoup amélioré et qu'il souhaitait maintenir cela et être plus à l'écoute des besoins des membres. »

S'il tient à prendre son temps avant de se prononcer sur ses intentions, Aimé Boisjoli constate toutefois une pénurie au niveau des artisans.

« Au Manitoba, nous avons des artistes talentueux et c'est une très bonne chose. Mais, nous avons une pénurie de techniciens, constate-t-il. Il nous manque des gens qui travaillent derrière la scène et c'est une chose qu'il faudrait peut-être améliorer. »

Avant de prendre ses nouvelles fonctions, Aimé Boisjoli devra terminer ses obligations avec le Conseil Jeunesse provincial (CJP) pour qui il travaille à titre d'agent de projet.

Quant à sa propre carrière musicale, Aimé Boisjoli soutient que celle-ci ne devrait pas être affectée par ses nouvelles responsabilités. « Ça fait quelques années que je n'ai pas tenté de faire une carrière musicale, dit-il. Ce nouveau poste fait partie de mon cheminement personnel. Être directeur général du 100 Nons pourrait même m'aider dans ma carrière artistique. »

Il estime que sa future équipe de travail, composée de jeunes et de moins jeunes est « un parfait mélange de sagesse et de dynamisme », bénéfique pour l'organisme.

SAINT-BONIFACE

Rassemblement préscolaire

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a reçu plus de 500 enfants et leurs parents à son Grand rassemblement préscolaire, le 30 avril.

L'événement qui en est à sa 16e édition, était une occasion pour parents et enfants de se réunir pour célébrer ensemble, leur appartenance à la francophonie.

« C'est une activité très importante parce que ça donne la chance aux familles de s'amuser en français, explique la coordonnatrice préscolaire à la FPCP, Nicole Fontaine-Walker. C'est une occasion de faire des activités tous ensemble. »

Divers jeux étaient disponibles au cours de cette journée de festivités, pour le plus grand plaisir des tout-petits.

Ces derniers ont ainsi pu explorer le Musée et participer aux nombreuses activités prévues à la programmation.

Entre l'atelier d'art pour enfants et les autres attractions du Musée, les tout-petits ont pu mettre à profit leurs talents artistiques, notamment dans le coin de pâte à modeler, et profiter du coin peinture.

Une vingtaine d'élèves de la classe d'Études de la famille et du programme Jeux de l'enfant du Collège Louis-Riel, ont aussi prêté main forte aux organisateurs de l'événement.

« On cherchait des bénévoles pour nous aider, alors on s'est dit que ce serait une merveilleuse idée d'impliquer la jeunesse dans cette activité, explique Nicole Fontaine-Walker. Ils vont nous aider à enrichir et à animer les activités dans la journée. »

Le chanteur Jacques Chénier a présenté quatre spectacles dans la matinée tandis que Mago le magicien a distrait les plus jeunes avec ses tours de magie.

L'activité a eu lieu au Musée des enfants, à la Fourche.

SOIRÉE BÉNÉFICE

L'éducation sous l'arbre du savoir

Le baobab est un arbre imposant reconnu pour être l'arbre à palabres africain. Ses longues racines se sont rendues jusqu'au Manitoba par l'entremise de l'association Sous le baobab.

Patricia BITU TSHIKUDI

L'association Sous le Baobab existe depuis 2002. Elle s'est donnée pour mission de promouvoir l'éducation, tant en Afrique qu'au Manitoba.

Elle organise le 7 juin, une soirée bénéfice au profit de l'école Nkolmetete, au Cameroun.

« C'est après nous êtres associés pour aider une de nos membres à payer ses frais de scolarité que nous nous sommes demandés comment, nous Africains du Manitoba, pouvions assister nos frères restés en Afrique. Nous avons eu l'idée de venir en aide à des écoles spécifiques dont les besoins sont criants », explique le coordonnateur de Sous le Baobab, Franck Ekoko.

« Pourquoi ce nom pour l'organisme? Eh! bien, le baobab est un symbole fort en Afrique. C'est l'endroit où les sages se réunissent et où se transmet le savoir, explique le coordonnateur. C'est un arbre de concertation et de palabres où se discutent les questions importantes. C'est aussi un arbre qui a des bases solides, dont les racines sont profondes et s'étendent à des milliers de mètres. Nous sommes comme ces racines, une extension de l'Afrique au Manitoba et nous voulons entretenir notre arbre, l'Afrique. »

Avec ses cinq années d'existence, Sous le Baobab en est toutefois encore à ses tout premiers projets fructueux.

« Les deux dernières années ont été des années pilotes pour l'association, explique Franck Ekoko. À partir des succès remportés, nous sommes un peu plus en mesure de voir comment assister les écoles ici et en Afrique. »

L'année dernière, c'est une école publique du Tchad qui a bénéficié de l'aide de Sous le baobab.

L'association avait alors organisé une collecte de fonds qui avait permis de construire une école dans un village du Tchad.

« L'aide que nous apportons prend plusieurs formes, explique Franck Ekoko. Nous fournissons du matériel scolaire, des vêtements et diverses autres choses. Mais pour rendre notre action plus fructueuse, nous préférons créer des infrastructures. Nous faisons construire des salles de classe par exemple. »

Cette année, c'est une école du Cameroun qui bénéficiera de l'aide de Sous le baobab. « Nous allons faire construire une salle de classe dans l'école Nkolmetete. Nous n'avons pas réellement établi la somme que nous voulons amasser, mais la récolte de l'année dernière nous sert de référence », explique Franck Ekoko.

Pour le projet au Tchad, Sous le baobab était parvenu à collecter 2 500 $. Somme qui avait permis de construire une école dans un village de ce pays d'Afrique centrale.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Franck Ekoko : « Sous le baobab est une extension de l'Afrique au Manitoba et nous voulons entretenir notre arbre, l'Afrique. »

« Nous choisissons l'école que nous aidons selon des critères précis. Nous faisons d'abord une évaluation du dossier des écoles qui souhaitent avoir notre aide. L'école doit nous démontrer que ses besoins sont les plus urgents. Nous avons aussi un contact sur le terrain avec qui nous traitons et qui se charge de nous mettre en contact avec les responsables de l'école », explique Franck Ekoko.

« Dans le cas de l'école tchadienne, nous avions trois partenaires, des ONG, avec qui nous traitions dans le village », précise le coordonnateur.

Dans sa mission, l'association Sous le baobab dit ne pas uniquement cibler les écoles africaines dans ces projets.

« Nous travaillons dans un esprit de promotion de l'éducation. Nous sommes des Africains du Manitoba, alors, il va de soi que nous voulons aussi poser des gestes ici. Toutefois, les considérations financières sont importantes dans le choix d'école que nous faisons, confie Franck Ekoko. Avec 2 500 $, on construit vraiment une salle de classe en Afrique. Alors que ce même montant n'aurait pas le même impact ici au Manitoba. »

La soirée bénéfice organisée par Sous le Baobab aura lieu le 7 juin au centre communautaire Winakwa Community situé au 980, chemin Winakwa road. Pour vous procurer des billets, contactez Evariste ou Franck au 233-6292 et au 231-3287. Les billets sont disponibles au coût de 20 $.

Une boue neigeuse



Photo : Gracieuseté de Maurice Gauthier

Le derby de véhicule tout terrain à Notre-Dame-de-Lourde s'est déroulé le 26 avril. 350 personnes ont participé, soit un peu moins que les 380 de l'an dernier. Cependant, cette année, Dame nature a décidé de gâcher la fête et a offert une tempête de neige aux amateurs. Ces derniers se sont quand-même amusés dans une boue recouverte de neige. « La température a découragé beaucoup de participants. Avec ces conditions météorologiques, on estime que l'événement a été un succès », indique le président du comité organisateur, Maurice Gauthier. Au total, environ 3 500 $ ont été amassés. Les fonds iront à la construction d'un chalet à proximité de la piste.

ÉCOLE LA SOURCE

Dribblons en cœur

Daniel BAHUAUD

BASE MILITAIRE DE SHILO

Devant le succès, en février, de l'activité *Sautons en cœur*, l'École La Source a décidé d'organiser une autre activité de collecte de fonds pour la Fondation des maladies du cœur du Canada : *Dribblons en cœur.*

Le 23 avril, les élèves se sont rendus au gymnase, où cinq membres des Bobcats - les équipes masculine et féminine de basket-ball de l'Université de Brandon - les attendaient.

« Notre stagiaire David Yul Michel est membre des Bobcats et se prépare pour une carrière en éducation physique, explique l'une des organisatrices de l'activité, l'auxiliaire Isabelle Vauzelle. (1) David Yul Michel et ses coéquipiers ont d'abord fait une démonstration de leurs prouesses avec le ballon. Ensuite, ils ont invité les jeunes à s'exercer avec eux, en partageant quelques secrets pour améliorer leur technique. Le tout s'est terminé par une séance d'autographes. Les jeunes ont adoré ça. »

Aux dernières nouvelles, 892 $ avaient été collectés, une somme qui vient s'ajouter au quelque 2 000 $ glanés par le Sautons en cœur de février. « La Fondation des maladies du cœur du Canada nous remet 10 % de la somme totale, explique Isabelle Vauzelle. Nous nous en servirons pour aménager le terrain de jeu de l'école. »

(1) Grand merci à la concierge Joëlle Hurley, l'auxiliaire Sarah-Louise Lavoie, le stagiaire David Yul Michel et l'auxiliaire Isabelle Vauzelle pour l'organisation de Dribblons en cœur.





Photos : Gracieuseté École La Source

Les élèves de l'École La Source ont reçu de la grande, grande visite, le 23 avril dernier : des membres des Bobcats, les équipes masculine et féminine de basket-ball de l'Université de Brandon.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

5 au 9 mai • Festival théâtre jeunesse.

7 mai • Spectacle « Cendrillon » de l'École Christine-Lespérance. À la Church of the Rock, 1397, place Buffalo à Winnipeg.

15 mai • Journée internationale de la famille.

15 mai • Soirée « Mise en scène » du Centre scolaire Léo-Rémillard. 19 h.

16 mai • Tour de plaine, activité de cyclisme à Laurier.

16 mai • « Aventures en musique », programme de musique en français de l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

22 mai • Gala du Festival des vidéastes. 19 h Collège universitaire de Saint-Boniface.

29 mai • Concert de guitare des élèves de la 5e à la 9e années de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

30 mai • Jeux juniors, activité divisionnaire pour les élèves de la 4e à la 6e années.

9 juin • Championnat divisionnaire d'athlétisme pour les élèves des 7e et 8e années.

10 juin • Surboum 2008 pour les élèves de la 4e à la 6e années.

21 juin • Fête internationale de la musique, célébrée au Centre culturel franco-manitobain.

COMMISSION SCOLAIRE

28 mai • Rencontre de la CSFM.

25 juin • Rencontre de la CSFM.

POUR LES PARENTS

7 mai • Réunion du comité scolaire de l'École communautaire Gilbert-Rosset. 19 h.

8 mai • Réunion du comité scolaire du Centre scolaire Léo-Rémillard.

14 mai • Réunion du comité scolaire de l'École Taché. 19 h au Centre de ressources.

28 mai • Soirée pour parents de la maternelle de l'année scolaire 2008-2009 de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

29 mai • Soirée pour parents de la maternelle de l'année scolaire 2008-2009 de l'École Taché. 19 h.

11 juin • Réunion du comité scolaire de l'École Taché. 19 h au Centre de ressources.

CONGÉS

8 mai • Journée d'administration à l'École Pointe-des-Chênes.

8 et 9 mai • Journée d'administration aux écoles Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes et Saint-Georges.

16 mai • Journée d'administration aux écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Réal- Bérard, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe.

19 mai • Fête de la reine Victoria.

30 mai • Journée d'administration à l'École La Source.

16 juin • Journée d'administration au Centre scolaire Léo-Rémillard et aux écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

20 juin • Journée d'administration aux écoles Saint-Georges et Saint-Lazare.

25 et 26 juin • Journées d'administration à l'école Jours-de-Plaine.

27 juin • Bonnes vacances!

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

ÉCOLE NOËL-RITCHOT

Une école active et fière

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

L'École Noël-Ritchot a été déclarée la plus active et fière de l'Ouest canadien et des territoires! Le 25 avril, lors d'une cérémonie spéciale, une plaque honorifique de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a été remise aux élèves et au personnel, pour reconnaître leur engagement dans la réalisation du projet *Auteurs en herbes*.

« On peut facilement imaginer notre fierté, lance le directeur, René Déquier. La plaque a été présentée dans le cadre du concours *Actifs et fiers*. C'est un concours national organisé par l'ACELF. Alors sachant combien il y avait d'écoles qui ont réalisé des projets très valables, je ne peux pas imaginer une façon plus appropriée de souligner le travail des élèves et des enseignants. Vraiment, ils ont réalisé quelque chose d'extraordinaire. »

Le projet *Auteurs en herbes* consistait à créer des livres sur des sujets variés, par l'ensemble des élèves de l'école, de la 1re à la 8e années. Ces livres ont été conçus par les jeunes, qui les ont écrits, corrigés et publiés.

« Nos livres sont à vendre, explique l'enseignant à la barre du projet, Daniel Faucher. Ils sont lus par d'autres élèves, dans notre école et ailleurs. Ils ont un public. Ça, c'est très motivant. Lorsque j'ai fait lire à mes élèves de 6e année des livres qu'avaient produits ceux de la 8e année, ils voulaient tout de suite en faire autant. Sachant qu'en bout de ligne un vrai public les attendait, les élèves sont allés beaucoup plus loin dans chacune des étapes de la réalisation du projet. Je n'ai eu qu'à encadrer leur travail, dont ils sont évidemment très fiers. »



Photo : Gracieuseté École Noël-Ritchot

François Lentz remet la plaque du concours *Actifs et fiers* de l'ACELF aux élèves et enseignants de l'École Noël-Ritchot.

Le conseiller pédagogique au Bureau de l'éducation française, François Lentz, a présenté la plaque au nom de l'ACELF, lors de la cérémonie du 25 avril. « Le fait de publier a engagé les élèves non seulement dans leur école, mais dans la communauté en général, souligne-t-il. Alors tout en développant leurs habiletés en écriture, ils ont découvert la francophonie.

« Les élèves ont également fait une découverte de soi, poursuit-il. Écrire, c'est parler de soi et du monde. C'est se découvrir et découvrir sa voix personnelle. Le projet a donc contribué, de façon concrète, à la construction de l'identité francophone. »

Daniel Faucher abonde dans le même sens. « Pour qu'un jeune écrive, il doit d'abord discuter et se raconter pour posséder son histoire, rappelle-t-il. Ensuite, le jeune doit faire de la recherche pour vérifier les faits contenus dans son texte. Il discute avec ses pairs, les profs et des représentants de la communauté. Le projet le place dans toute une série de situations de communication, qui contribuent à l'approfondissement des habiletés langagières, et qui augmentent la confiance en soi et le sens d'appartenance à la grande famille française. »

ÉCOLE RÉGIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Maîtres du volant

Daniel BAHUAUD
PORTAGE-LA-PRAIRIE ET WINNIPEG

L'équipe de badminton junior varsity de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste a remporté toutes les bannières, le 22 avril, lors du championnat régional des écoles de la Zone 4. De plus, le 27 avril l'équipe a ajouté deux nouvelles bannières à sa collection, lors du championnat provincial junior varsity qui a eu lieu à Winnipeg.

« C'est tout un honneur et toute une réalisation, souligne l'enseignant en éducation physique, Marc Morin. Nous sommes une petite école et nous avons réussi à devancer les écoles de Carman, Morden, Portage-la-Prairie, Sanford et Winkler. La zone est très forte en badminton. »

Yannick Bouchard a remporté la première place en simple chez les garçons. Karine Sabourin est championne des filles en simple, tandis que Nicole Brais et Myriam Damphousse ont remporté la bannière dans la catégorie mixte. Les équipes formées de Richmond Delorme et Daniel Duval, et d'Alexis Rémillard et Mélanie Marion ont remporté les catégories double masculin et double féminin respectivement.

Ayant obtenu le meilleur pointage accumulé lors du championnat, l'équipe du CRGR a ainsi mérité la bannière de la meilleure performance globale.

Le 27 avril, à Winnipeg, l'équipe en double féminin d'Alexis Rémillard et Mélanie Marion a remporté la médaille d'or. Karine Sabourin a elle aussi gagné la médaille d'or en simple. Le CRGR s'est classée en troisième place au championnat.

« J'attribue notre réussite au fait que notre entraîneur, Sheldon Bouchard, est excellent, explique Marc Morin. Il maîtrise le sport et comprend les besoins et les habiletés des équipiers. Et puis il y a le fait que nous initions les élèves au badminton dès la 6e année. Il y a trois ans, deux de nos élèves en sixième ont même participé au championnat divisionnaire, conçu pour les élèves de la 7e année. Ils étaient déjà très forts.

« Et chapeau à la Division scolaire franco-manitobaine qui a créé son propre championnat de badminton, poursuit-il. Nos élèves peuvent alors participer à un premier tournoi. Ils apprennent plus tôt à se mesurer aux autres écoles. Ça les prépare aux compétitions régionales et provinciales. »



Photo : Gracieuseté École régionale Saint-Jean-Baptiste

Félicitation à l'équipe de badminton junior varsity de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, qui a récolté les honneurs au championnat de la zone quatre.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 12 au 18 mai 2008



Le Jour du Seigneur : le dimanche 18 mai à 10 h à la SRC

Messe à la paroisse Saint-Pierre, à Shawinigan, diocèse de Trois-Rivières. Président : l'abbé Claude Lacombe.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Albator	Des kiwis et des hommes			Ricardo	Pyramide	Le Téléjournal/ Midi		Cinémas variés				Rumeurs	Providence		Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjou-rnal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjou-rnal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L. Nec plus ultra	Variées	Variées	Variées	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	.55 Champion
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 12 mai

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Pyramide	Le Téléjournal		Des squelettes	Ici Louis-José	Chère Betty "Petits désordes en famille"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Des kiwis et des hommes		
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Les élections partielles au Québec		Le Téléjournal			Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Vie privée, vie publique "Ô papa si tu savais"				Passez au vert	Ville, style "Glasgow"	Le journal /:25UnLivre	"La reine blanche"('91) Richard Bohringer, Catherine Deneuve.				CaméraCafé/Silvant	Tous à la brocante!	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Qui perd gagne		Ma maison Rona		Monk "Monk sous les ordures"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Le jouet"('76) Michel Bouquet, Pierre Richard.			:45 Infopublicité		

Mardi 13 mai

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Pyramide	Le Téléjournal		Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "Jouer pour gagner"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Des kiwis et des hommes		
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages 1/2		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 1/2	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Pékin express			Fourchette "Mexique"	Solo parent		Le journal /:25UnLivre	Vie privée, vie publique "Ô papa si tu savais"				Design "Moschino"	Solo parent	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Anges de la réno "Famille Crawford"		Histoires de filles	Caméra café	La grande évasion "Plan 1213"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Vice Caché		"À toute épreuve"('96) Adam Sandler, Damon Wayans.			Infopublicité

Mercredi 14 mai

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Pyramide	Le Téléjournal		Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Des kiwis et des hommes		
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages 2/2		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/2	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Mon idole"('02) Diane Kruger, Guillaume Canet.			:50 25ème image	24 idées/sec	Invité de marque	Le journal /:25UnLivre	Pékin express			Village en vue	Relais G.	La Crim'	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	P.-dessus marché	Poule aux oeufs d'or	Juste pour rire		Esprits criminels "Soeurs jumelles"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "Une bonne dose de malchance"		"Rencontre fatale"('04) Frank Schorpion, Daniel Magder.			:45 Publicité

Jeudi 15 mai

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Pyramide	Le Téléjournal		Des squelettes	Belle-Baie	Perdus "Le début de la fin" (DS)		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Des kiwis et des hommes		
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Claude Lelouch, on s'aimera...		Design	Le journal /:25UnLivre	Cinérama	Relais G.	Le clan pasquier			Paroles et musique "Jim Corcoran"	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	"Artistes et modèles"('55) Jerry Lewis, Dean Martin.				Les Héros "Hiro"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Superstar (v.f.)"('99) Molly Shannon, Will Ferrell.			Infopublicité		

Vendredi 16 mai

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Lizzie McGuire	Pyramide	Le Téléjournal		"Bridget Jones: l'âge de la raison"('04) Colin Firth, Renée Zellweger.				On prend toujours un train		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Des kiwis et des hommes		
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Le royaume du tigre"		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Le royaume du tigre"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Performance		Le journal /:25UnLivre	"Mon idole"('02) Diane Kruger, Guillaume Canet.			:20 Vive..dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.			
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		"Café Europa en uniforme"('60) Juliet Prowse, Elvis Presley.				Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Psychose"('98) Vince Vaughn, Anne Heche.				Infopublicité	

Samedi 17 mai

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Schtro-umpfs	Spider-Man	Kong	La famille pirate	Oniva	Ma vie de star	Deuxième chance		Téléjou-rnal/ Midi	Le monde en parlait	"À communiquer"				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjou-rnal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjou-rnal	Planète prise 2
TV5	Potlach	C Comme ç@	C'est pas sorcier	Urbania	Croisée chemins	Cinérama	Le journal /:15Afrique	Thalassa				:40 Soccer Équipes à communiquer				Chiffres et lettres	Paroles et musique	55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michèle Richard	Généra-tion 70	Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Quoi Bugs?	"3 ninjas et l'invention du siècle"('98) Robert Carradine.		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	L'Épicerie	Téléjou-rnal	Le match des étoiles		"À communiquer"				Cover Girl	Téléjou-rnal	Pour l'amour du country		"À communiquer"				
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Face à l'histoire	Hockey: La fierté d'un peuple		Téléjou-rnal	Grands Reportages "Le royaume du tigre"		Planète prise 2	Téléjou-rnal	Face à l'histoire	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Hockey: La fierté d'un peuple	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Performance		Le plus grand cabaret du monde				20 Caméra café	:40 Le petit silvant	Le journal /:25UnLivre	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						
TVA	TVA 18H Week-end	"Mon ami Spot"('01) Michael Clarke Duncan, David Arquette.			:15 "Indiana Jones et la dernière croisade"('89) Sean Connery, Harrison Ford.				:15 Le TVA réseau	:45 "Les règles d'engagement"('00) Tommy Lee Jones, Samuel L. Jackson.					:15 Infopublicité			

Dimanche 18 mai

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	HôtelBorde mer/:45Zoé	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjou-rnal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	À communiquer		"À communiquer"			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjou-rnal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		Planète prise 2	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjou-rnal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	France 2 Foot		Kiosque		Le journal /:15Afrique	Littoral	Job Trotter	24 idées/sec	36.9°		7 jours sur la planète	Journal Suisse	Grand musée	Pékin express		
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Adam"('03) Robert De Niro, Rebecca Romijin-Stamos.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Quoi Bugs? /:15 "3 ninjas à la foire"('98) Mathew Botuchis, Hulk Hogan.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La petite séduction		Téléjou-rnal	Planète Terre		Laflaque	Tout le monde en parle				20 Journal	:50 "À communiquer"					Hors d'ondes	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte "Les montagnes"		Téléjou-rnal	Histoires oubliées	Grands Reportages		Téléjou-rnal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Téléjou-rnal	Histoires oubliées	Découverte "Les montagnes"	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Design	Urbania	Le journal /:25UnLivre	Claude Lelouch, on s'aimera...		Envoyé spécial			Performance	
TVA	Le TVA 18 Heures	Bête et surdouée	Drôles de vidéos	Le sketch show	"Double condamnation"('99) Ashley Judd, Tommy Lee Jones.				Le TVA réseau	"L'homme au masque de fer"('98) Gérard Depardieu, Leonardo DiCaprio.					Infopublicité			

RESTAURANT

Parfum de jasmin sur Provencher

Après l'Italie, c'est au tour de la Tunisie d'investir les locaux de l'ancien Café Émilio. Bienvenue aux Jasmins de Tunisie.

Patricia BITU TSHIKUDI

Après des mois de préparatifs, le restaurant Les jasmins de Tunisie ouvre ses portes sur le boulevard Provencher.

Son propriétaire, Mohamed Manachou, un Tunisien d'origine prend les rênes de cette affaire familiale.

« Si tout va bien, je crois que je serai en mesure d'ouvrir à partir du 5 mai », dit-il.

L'homme d'affaires a fait l'acquisition du local de l'ancien Café Émilio à la mi-mars. Secondé par sa femme Besme à la cuisine et soutenu par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) ainsi que par l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM), il avoue que l'ouverture d'un restaurant demande beaucoup de travail.

« Tous ces préparatifs, c'est très dur, lance-t-il. C'est une toute nouvelle expérience pour moi car je n'ai jamais géré un restaurant avant. Mais ce n'est pas quelque chose qui m'arrête. Je vois toute cette expérience comme un défi à relever. Il suffit de trouver des solutions et elles sont là. »

Les jasmins de Tunisie se veut un café-restaurant qui mettra à l'honneur des mets et pâtisseries typiquement tunisiens.

« Je le vois comme un restaurant où les gens pourront venir prendre un café et déguster des plats tunisiens, explique Mohamed Manachou. On sera ouvert le matin, mais il y aura une pause entre 14 h et 16 h 30. Puis on rouvrira de 16 h 30 jusqu'à 20 h 30… mais ça reste à préciser. »

De Tunis à Winnipeg

Établi à Winnipeg depuis à peine cinq mois, Mohamed Manachou a eu l'occasion de séjourner en ville quelques temps, avant d'immigrer avec sa famille. « J'ai passé une semaine à Winnipeg avant de revenir avec ma famille. Je voulais voir la ville, explorer un peu et découvrir le marché. J'ai été très bien accueilli à mon arrivée. Si j'ai accepté d'immigrer au Canada, c'est parce que j'aime les défis et que je voulais essayer autre chose. Pour moi il était clair que si je relevais ce défi, ce serait avec ma famille ou pas du tout », affirme l'homme d'affaires.

À 58 ans, Mohamed Manachou a en effet laissé derrière lui une bonne situation pour tout recommencer au Canada. « Je n'avais jamais pensé venir au Canada. J'étais très bien en Tunisie, je n'avais pas de raison particulière de vouloir partir », dit-il.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Mohamed Manachou les portes de la cuisine tunisienne aux Manitobains.

Après avoir travaillé pendant 30 ans au sein d'une banque à Tunis, l'attrait de la nouveauté a cependant incité Mohamed Manachou à tenter l'aventure.

« Je suis tombé sur un article dans un journal qui annonçait la visite de représentants du Canada à Tunis. Ils étaient là pour parler de leur région et en présenter les attraits. Étant de nature curieuse, j'y suis allé et j'ai fait la rencontre de la représentante du Manitoba. On a discuté et comme je traîne toujours ma mallette avec moi, je lui ai montré des exemplaires du travail artisanal que je fais. Elle a été très impressionnée et intéressée. On est entré en contact par après et c'est comme ça que tout a commencé », raconte le commerçant.

« J'ai commencé ma carrière professionnelle à l'âge de 19 ans et je n'ai jamais arrêté de travailler. J'ai travaillé à la banque en même temps que je gérais un service de traiteur avec ma femme, raconte l'homme d'affaires et père de trois enfants. J'ai toujours aimé le commerce. J'aime rencontrer les gens, parler, marchander, vendre et acheter. Dans ce domaine, je me sens comme un poisson dans l'eau. J'ai fait toutes sortes de choses, mais je n'ai jamais tenu un restaurant. Si j'ai accepté de relever le défi, c'est parce que je me sentais capable de le faire. Le travail, c'est mon plaisir. »

Mohamed Manachou a plusieurs flèches à son arc. « Je suis aussi artiste, dit-il. Je fais de l'artisanat. Je fais de la peinture sur objets ainsi que du collage et des motifs en argent pur. J'aimerais beaucoup mettre à contribution tout cela pour réaliser mon idéal de restaurant.»

Le restaurant idéal

Bien que satisfait de l'emplacement du restaurant, Mohamed Manachou avoue avoir entretenu d'autres rêves.

« C'est très bien comme site, dit-il. Mais j'aurais aimé avoir un meilleur endroit. Le local ne correspond pas totalement à ce que j'avais en tête pour mon restaurant. Je voulais un endroit plus intime, où lorsqu'on pousse la porte d'entrée, on se sent en Tunisie. Ce n'est pas tout à fait ça en ce moment, mais on peut quand même faire quelque chose de bien. »

Il explique que Les jasmins de Tunisie est un premier pas vers la réalisation de son restaurant idéal.

« C'est vrai qu'au début, mon objectif était de trouver un local pour commencer mon affaire. Ce restaurant va me permettre de connaître le marché et de voir si les gens apprécient ce qu'on leur offre. À partir de là, je vais voir comment réaliser mon objectif réel, celui d'un restaurant incluant toute l'atmosphère tunisienne, la décoration et tout ce qui va avec… pâtisseries, artisanats, salon de thé et tout le reste. »

Pour le moment, le restaurateur est à la recherche d'employés bilingues.

« Le restaurant n'est pas encore ouvert que déjà les gens ne cessent de venir, dit-il. Mais mon objectif n'est pas de faire de l'argent. Mon but c'est d'être en mesure de bien recevoir les Canadiens dans mon restaurant pour leur présenter la culture tunisienne, leur faire découvrir les richesses de sa cuisine. »

« Nous allons donc servir des pâtisseries tunisiennes confectionnées par ma femme. Il y aura aussi des mets typiques mon pays. Les gens pourront venir manger le vrai couscous tunisien! », promet Mohamed Manachou.

SAINTE-AGATHE

Marché d'la Rivière Rouge

Patricia BITU TSHIKUDI

Après Saint-Malo et Somerset, c'est au tour de Sainte-Agathe d'avoir son marché estival.

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Sainte-Agathe organise son premier marché d'été. Une occasion selon les organisateurs, de faire valoir les produits du terroir.

« Les produits vendus au marché seront uniquement des produits manitobains », explique l'initiatrice du projet, Thérèse Dorge.

« C'est la première fois qu'on a un marché à Sainte-Agathe, précise-t-elle. Le marché aura lieu tous les jeudis de la semaine de 16 h à 19 h. »

L'idée du ***Marché d'la Rivière Rouge*** est née il y a quelques années déjà.

« L'idée d'un marché à Sainte-Agathe, a été soulevée il y a quelques années, explique Thérèse Dorge. J'ai eu la chance de rencontrer Lise Gauthier il y a quelques temps. C'est elle qui a initié le marché de Saint-Malo. On a parlé et étudié la possibilité de faire la même chose à Sainte-Agathe. Étant donné qu'elle a déjà l'expérience, elle agit un peu comme consultante dans le projet du marché de Sainte-Agathe. »

Le marché est ouvert à toute personne intéressée à vendre des produits locaux.

« On recherche du monde. Toute personne intéressée à avoir un kiosque est la bienvenue, assure Thérèse Dorge. Certaines personnes pensent même agrandir leur jardin pour pouvoir vendre leurs produits. »

Aliments du terroir, produits artisanaux et mets locaux seront disponibles dans le marché.

« On aimerait aussi avoir des musiciens pendant les marchés et on travaille à contacter des artistes, explique Thérèse Dorge. On essaiera aussi d'avoir une tente sur le site. »

« On espère attirer beaucoup de monde. Si on peut avoir entre 15 et 20 commerçants pour les premières fois, on sera très contents. On aimerait que le *Marché d'la Rivière Rouge* devienne une tradition. »

Le marché se tiendra du 3 juillet au 4 septembre au centre du village de Sainte-Agathe.

SAINT-CLAUDE

Une AGA tranquille

L'AGA de la CDC de Saint-Claude a été l'occasion de célébrer les réussites des différents comités.

Sophie DESRUISSEAUX

« Nous avons profité de notre assemblée générale annuelle (AGA) pour souligner les progrès de nos quatre sous-comités », indique l'agente de développement économique de la Corporation de développement communautaire (CDC) Saint-Claude, Joanne Gilbraith.

Le plus gros projet a été, sans aucun doute, la concrétisation du Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood. « Ça a été la principale préoccupation du comité santé et ça continuera de l'être dans les prochaines années », affirme Joanne Gilbraith.

Le Comité jeunesse a, quant à lui, été organisé au cours de la dernière année une activité pour les adolescents. « L'aréna est ouvert chaque vendredi soir. Il y a une table de ping-pong, un jeu de shuffleboard et d'autres activités. Le tout est gratuit et permet aux jeunes de s'amuser », note l'agente.

Le comité sports et loisirs a annoncé sa fusion avec le Comité de rodéo. Les deux comités, maintenant unis, ont parlé un peu du rodéo. « Cette année, le rodéo aura lieu le 7 et 8 juin. La fusion permet aux groupes d'avoir accès à plus de personnes bénévoles », explique Joanne Gilbraith.



Archives La Liberté

Plus de 500 personnes ont visité le centre info-tourisme situé dans l'ancienne geôle.

Du côté tourisme et marketing, le comité a souligné le succès de son centre info-tourisme situé dans l'ancienne geôle. « Le comité affirme avoir donné des informations à plus de 500 personnes. Une cinquantaine de bénévoles se sont assurés du bon fonctionnement du centre », précise Joanne Gilbraith.

Un nouveau trésorier a été nommé à la CDC. Jérome Dondo remplace ainsi Robert Hébert. « Robert déménage. Depuis de nombreuses années, il donne beaucoup de temps à la CDC. Nous sommes tristes de le voir partir », conclut Joanne Gilbraith.

CONSTRUCTION

Maintenir la main d'œuvre

Des nouveaux taux de salaire minimum dans le secteur de la construction entreront en vigueur le 1er juin.

Julien ABORD-BABIN

Le 1er Juin, le ministère du Travail mettra en place de nouveaux taux de salaire minimum dans l'industrie de la construction. Bien accueillie, tant par les travailleurs que les employeurs, cette mesure vise à attirer et maintenir la main d'œuvre dans un secteur qui se doit d'être compétitif.

Ce nouvel ajustement suit les recommandations du comité consultatif sur les salaires dans l'industrie de la construction, un groupe composé de membres de l'industrie et de représentants des travailleurs. Mis sur pied il y a trois ans, le comité a fourni à la ministre du Travail et de l'Immigration, Nancy Allan, une série de recommandations adoptées à l'unanimité.

« La réglementation avait été quelque peu négligée pendant plusieurs années et il y avait un grand besoin de rétablir des taux raisonnables pour attirer plus de travailleurs et arrêter l'exode vers les autres provinces, estime le président sortant de l'Association de la construction de Winnipeg et vice-président de Bockstael construction, John Bockstael. Cela fait plusieurs années que l'Association de la construction de Winnipeg recommande au gouvernement de légiférer de nouveaux salaires minimums. »

Les nouveaux salaires minimums visent donc avant tout à préserver la main d'œuvre manitobaine en offrant des rémunérations comparables à celles que l'on trouve dans les autres provinces de l'Ouest. En 2008, ils augmenteront en moyenne de 4 % dans le secteur de la construction lourde et de 3 % dans celui de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle. Les augmentations continueront dans des proportions similaires en 2009 et 2010.

L'augmentation du salaire minimum dépendra d'un métier à l'autre, mais tous les travailleurs du secteur de la construction pourront en bénéficier. Le salaire minimum d'un charpentier qui travaille en ville passera à 25,25 $ par heure puis à 26 $ en juin 2009. Les maçons pourront quand à eux voir leur salaire minimum passer à 27,70 $ puis à 29,55 en 2009. Des salaires minimums seront aussi assurés aux apprentis afin de favoriser la relève. Un apprenti plâtrier pourrait ainsi commencer avec un salaire de 13,80 $ par heure.

« Nos salaires ne sont pas encore aussi élevés qu'en Alberta et pas tout à fait semblable à ceux de la Saskatchewan, mais quand on prend en considération le coût de la vie moins élevé du Manitoba, nous sommes près de nous rattraper », explique John Bockstael.

« En plus de devoir rivaliser avec les autres provinces de l'Ouest, nous sommes en compétition directe avec les secteurs manufacturier et miniers, ajoute-t-il. On doit donc maintenir des salaires attrayants et assurer un bon niveau de vie à nos travailleurs. »

Ce nouvel ajustement vise aussi à réduire l'écart de salaires entre les zones urbaines et rurales. L'augmentation des salaires en région sera donc de plus de 10 % en 2008 afin de réduire l'écart qui existe toujours entre les travailleurs urbains et ruraux.

« Cette mesure était une recommandation importante du comité, explique le directeur général de la division des normes de l'emploi au ministère du Travail, Dave Dyson. Peut importe où il travaille, un plombier reste un plombier et il devrait être payé en fonction de son travail. »

Malgré l'augmentation de dépenses que pourrait entraîner la hausse des salaires minimums, John Bockstael estime qu'elle affectera peu les coûts de construction. « La plupart des compagnies payent déjà plus que le salaire minimum, remarque-t-il. Si les coûts de construction augmentent un peu, ils resteront quand même plus bas qu'en Saskatchewan. »

Le Manitoba est une des rares provinces canadienne qui impose des salaires minimums dans le secteur de la construction. Cette loi date des années 1960. « Au début, l'objectif était surtout d'assurer une certaine constante des salaires et éviter des grèves, explique Dave Dyson. Maintenant l'objectif premier est d'attirer plus de travailleurs et de les garder. Ça nous permet de nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres provinces de l'Ouest. »

Communautés rurales

Utilisez-vous Internet?

Le CDEM s'attaque aux technologies de l'information et des communications. Il souhaite améliorer leur impact dans les municipalités bilingues.

Sophie DESRUISSEAUX

« Nous voulons développer les technologies de l'information et des communications (TIC). Pour cela, nous devions avoir un portrait global de la situation. C'est ce que le E-Index nous a permis de faire », explique le coordonnateur de l'économie du savoir du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Dany Robidoux.

Le CDEM a annoncé, la semaine dernière, les résultats de son étude E-Index. La recherche avait pour but d'étudier les infrastructures, le savoir-faire, l'utilisation et l'accessibilité financière des TIC dans les municipalités bilingues. Plus précisément, elle portait sur la radio, le téléphone terrestre, le télécopieur, le cellulaire, la télévision, l'ordinateur et l'Internet.

Plusieurs conclusions sont ressorties de cette étude. La principale étant la disparité existante entre les municipalités bilingues. « Il y a beaucoup de différences entre les communautés. Ce qui est un défi pour une n'est pas nécessairement le même pour l'autre. Nous allons donc cibler les services que les communautés veulent améliorer », indique Dany Robidoux.

Certaines communautés ont plus de travail à faire. C'est le cas, entre autres, de La Broquerie qui a obtenu une note globale de C (1) alors que la moyenne des municipalités bilingues est de B. « C'est surprenant. La Broquerie est une région en croissance où il y a beaucoup de jeunes familles. Sans oublier la présence de Hytek. Personnellement, j'aurais cru que l'utilisation des TIC aurait été beaucoup plus élevée dans cette communauté », affirme Dany Robidoux.

À l'opposé, les régions de Ritchot et de Somerset ont les meilleurs résultats. « À Ritchot, les infrastructures sont très présentes alors qu'à Somerset, les prix sont beaucoup plus abordables et cela a des répercussions sur l'utilisation des technologies », note Dany Robidoux.

Le travail du CDEM ne s'arrête pas là. On pourrait même dire qu'il vient à peine de commencer. Les résultats seront interprétés et les communautés seront rencontrées. « Nous voulons nous asseoir avec les communautés pour savoir ce qu'elles veulent faire en terme de développement. Quelles sont les directions qu'elles veulent prendre? Nous ne voulons surtout par leur dicter des décisions », affirme Dany Robidoux.



photo : Sophie Desruisseaux

Le coordonnateur de l'économie du savoir du CDEM, Dany Robidoux, tenant dans les mains les résultats E-Index.

L'étude pourrait même avoir des répercussions à l'extérieur du Manitoba. Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada a choisi l'outil E-Index pour aider les autres provinces. « On pourrait alors connaître les résultats des municipalités bilingues des autres provinces et effectuer des comparaisons », note Dany Robidoux.

Le projet E-Index a débuté en décembre 2006. 825 individus ont été interrogés.

(1) Une note de B signifie un résultat entre 60 et 80 %, C entre 40 et 60 % et D entre 20 et 40 %.

Saint-Léon

Encore des éoliennes

Sophie DESRUISSEAUX

La communauté de Saint-Léon approuve la deuxième phase du développement éolien. La semaine dernière, la compagnie Algonquin Power présentait son plan de construction aux résidants du village.

« En planifiant le développement éolien, nous avions déjà prévu une deuxième phase. Il n'y a donc pas eu de grosse surprise », explique le président de Saint-Léon, Adrien Caillier.

Son de cloche semblable du côté des résidants. « J'accepte avec joie le projet. On connaît ça, à Saint-Léon, les éoliennes. Ça apporte des revenus. Je n'ai entendu personne émettre d'objections », indique Marie Labossière.

En fait, pour que la deuxième phase devienne réalité, il ne manque que l'accord de Manitoba Hydro. Or, la société de la couronne qui doit annoncer sous peu quels seront les prochains projets de parcs éoliens, semble appuyer le développement du programme d'énergie éolienne de Saint-Joseph. « C'est une bonne nouvelle pour Saint-Joseph. Nous ne nous sentons pas en compétition avec eux. La Province a annoncé il y a quelques mois qu'elle voulait augmenter sa production de mégawatts. Il y a donc de la place pour Saint-Joseph et Saint-Léon », note Adrien Caillier.

Reste que les résidants de Saint-Léon devront faire preuve de patience. « Ce genre de projet prend du temps. Nous savons qu'un jour nous allons les voir, les nouvelles éoliennes », indique Adrien Caillier.

Une centaine de personnes ont assisté à la présentation d'Algonquin Power qui a eu lieu le 21 avril..

Présentement, selon le site Internet d'Algonquin Power, les éoliennes de Saint-Léon produisent 99 mégawatts, soit une quantité d'énergie suffisante pour alimenter 40 000 maisons en électricité.



PRÉPOSÉ(E) AUX ACTIVITÉS ET AUX LOISIRS

Lieu: St-Claude
Permanent à temps partiel
Concours 08-SS-08
Date de clôture: 15 mai 2008

Pour plus amples renseignements veuillez visiter www.rha-central.mb.ca
ou composez le 1-204-428-2036

Intégrité
Compassion
Excellence



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Spécialiste principal(e) en architecture / Mécanicien(ne) principal(e) de centrale

Agence de la santé publique du Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes. Pour plus d'information sur les critères pour ces postes et pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site www.emplois.gc.ca ou d'appeler au numéro **Infotel 1-800-645-5605**. La date de fermeture de ce processus est **le 15 mai 2008**.

This information is also available in English

emplois.gc.ca — Canada

Entreprise de Winnipeg
recherche un(e)
mécanicien(ne) d'engins diesel - opérationnel et maintien d'engins stationnaires.

- service sur engins des marques : GM et Caterpillar;
- capacité de fonctionner en français et en anglais est un atout;
- échelle salariale excellente;
- frais de déplacements payés.

Pour information, contacter Roger au (204) 223-5499.

À **CUETS Financial Ltd.**, qui fait partie du groupe **Bank of America**, nous reconnaissons qu'il est important d'avoir dans notre entreprise des personnes ayant différentes approches, différents antécédents et différentes habitudes. À l'écoute de nos agents, nous avons créé un environnement unique qui comprend des programmes tels que les primes linguistiques, le port du jean une fois par mois, des congés mensuels pour faire du bénévolat dans la collectivité, un abonnement payé au club sportif et une participation au paiement des frais d'études. Nous cherchons un :

Représentant aux services à la clientèle

Chargé d'assurer un service complet téléphonique de première ligne à la clientèle et d'aider les services MasterCard 24 h par jour, 365 jours par an, vous fournissez aux détenteurs de carte actuels des renseignements exacts concernant les produits, les services et les comptes. Vous vendez des produits et services Mastercard à des détenteurs de cartes potentiels. La préférence sera donnée aux candidats qui ont au moins un an d'expérience de la vente par téléphone. L'aptitude à travailler par postes différents est un atout.

Pour obtenir une entrevue, indiquez dans une lettre accompagnant votre c.v. comment vous avez acquis les aptitudes suivantes :

• Expérience solide de la vente • Capacités hors pair d'écoute et de communication • Excellente aptitude à exécuter plusieurs tâches en même temps. • Aptitude hors pair à résoudre les problèmes.

Salaire de base : 28 000 $ par an (plus primes linguistiques et stimulants à la vente)

Veuillez envoyer votre c.v. et la lettre d'accompagnement, en indiquant le numéro de concours **W-08-99**, à **CUETSHR@cuets.ca.** Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter la section « Carrières » de notre site.

Nous remercions tous ceux qui voudront bien nous écrire. Toutefois, nous ne répondrons qu'aux personnes retenues pour une entrevue.

www.cuets.ca



CUETS



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts. Le Sud-Est du Manitoba, où la vie est belle!

TRAVAILLEUR/TRAVAILLEUSE EN SANTÉ MENTALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Bilingue, Terme d'un an, Temps partiel, 0,6 ETP
Services de santé mentale communautaires
de Sainte-Anne

Le travailleur ou la travailleuse en santé mentale assure la prestation de services à une population cible, définie dans le programme de santé mentale. Comme membre de l'équipe des travailleurs en santé mentale, la personne choisie devra collaborer avec d'autres groupes, organismes et intervenants afin d'assurer la prestation d'un ensemble coordonné de services à la clientèle. À l'aide d'un modèle de rétablissement, elle devra aider les clients et les familles à définir leurs priorités en vue d'atteindre un état de santé optimal, effectuer des évaluations et des interventions exhaustives auprès des particuliers et des familles, et leur fournir un soutien thérapeutique. De plus, elle devra fournir aux particuliers, aux familles et aux membres de la communauté du matériel axé sur l'éducation et la prévention.

Qualités :

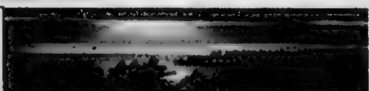
- Baccalauréat en service social, baccalauréat en sciences avec spécialisation en santé mentale, baccalauréat en sciences infirmières psychiatriques, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en réadaptation médicale, diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e) ou diplôme d'infirmier(ère) psychiatrique autorisé(e) avec quatre ans d'expérience connexe, ou formation connexe en services sociaux ou en services de santé
- Quatre ans d'expérience en santé mentale communautaire
- Connaissance et compréhension de la réadaptation psychosociale, du rétablissement et de l'autonomisation
- Compétences poussées en évaluation et en intervention dans le domaine de la santé mentale pour enfants et adolescents
- Habileté démontrée à collaborer avec une équipe multidisciplinaire et d'autres secteurs de services
- Connaissance et compréhension des divers domaines liés à la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Connaissance des principes en matière de soins de santé primaires
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Aptitudes en réseautage et en relations avec les divers organismes
- Certificats valides en Soins immédiats en RCR et en Secourisme général, formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide, titulaire d'un certificat d'intervention en santé mentale pour enfants/adolescents (ou en voie d'acquérir cette dernière)
- Bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

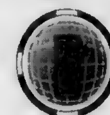
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 28 mai 2008 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca
Svp visiter notre site Web www.sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières

CJS



Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

fait appel de candidatures pour un(e) **Animateur(trice)**
pour le projet de Coopérative jeunesse de services.
Il s'agit d'un emploi d'été à temps plein débutant à la mi-mai 2008 au 22 août 2008.
Lieu de travail : Saint-Claude (MB) et Sainte-Anne-des-Chênes (MB)
4 postes disponibles

Le Projet :

Une coopérative jeunesse de services (CJS) regroupe une dizaine d'adolescentes et d'adolescents âgés entre 14 et 17 ans. Ces jeunes mettent en commun leurs ressources afin d'offrir une gamme de services à leur communauté via la création de leur propre entreprise. Ces services peuvent être, mais pas limité à; nettoyage domestique et commercial, inventaire de magasins, entretien de terrains, lavage d'autos, peinture intérieure et extérieure, etc.

Tâches de l'animateur(trice) :

- faire un plan d'affaires;
- coordonner le marketing du projet;
- rédiger des textes bilingues;
- coordonner des ressources humaines;
- faire des présentations;
- rédiger un rapport final.

Formations offertes par le CDEM :

- s'initier au processus d'accompagnement de la mise sur pied d'un projet d'entreprise collective;
- se former à la pédagogie d'éducation coopérative (1 semaine au Québec, payé par le CDEM);
- expérimenter concrètement le développement économique et social;

Exigences :

- avoir entre 18 et 30 ans;
- au moins une année complétée à un programme de premier cycle en Administration OU Développement local/régional;
- connaissances de l'informatique (Word, Excel);
- facilité de communication avec des partenaires;
- capacité à gérer et présenter des projets;
- bonne connaissance de l'anglais et du français;
- entregent et disponibilité (soir et fin de semaine).

Traitement :

- 16 semaines du 5 mai au 22 août 2008
- Salaire horaire : 11 $ /37,5 h par semaine

Veuillez soumettre votre curriculum vitae :
Danny Gendron
Coordonnateur jeunesse au CDEM
dgendron@cdem.com
Tél. : 204-925-8396 • Sans frais : 1-800-990-2332



Le Conseil communauté en santé du Manitoba (CCS)
est à la recherche de :

GESTIONNAIRE DU RECRUTEMENT ET DE LA PROMOTION DES CARRIÈRES
Ce poste est permanent bilingue à temps plein

Responsabilités générales

- Gérer le volet recrutement par des stratégies novatrices en travaillant avec différents partenaires, dont les sept (7) Offices régionaux de la santé du Manitoba et les agences de services sociaux désignés bilingues.
- Participer à des foires de carrières au Manitoba ainsi qu'à l'extérieur de la province pour recruter des professionnels bilingues.
- Gérer le volet de promotion des carrières dans les domaines de la santé et des services sociaux (présentations, journées de carrière, mentorat, etc.).
- Développer des outils promotionnels.
- Préparer et gérer un budget traitant du recrutement et de la promotion des carrières.

Compétences recherchées

- Diplôme universitaire en ressources humaines ou une expérience connexe équivalente.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience du recrutement ou expérience équivalente.
- Capacité d'élaborer des stratégies et de les mettre en œuvre.
- Connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba.
- Connaissance du milieu scolaire (niveau secondaire).
- Expérience de la planification et de l'organisation.
- Expérience des relations publiques et de la facilitation.
- Capacité de communiquer en français et en anglais, tant oralement que par écrit.
- Connaissance des logiciels Word, Excel, PowerPoint et GroupWise.

Salaire : Selon l'échelle établie.

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DES PROJETS SPÉCIAUX
Ce poste est un poste permanent bilingue à temps partiel (0,8 ETP)

Responsabilités générales

- Coordonner le volet de formation linguistique en français et le volet d'évaluation des compétences linguistiques en travaillant avec différents partenaires, dont les sept (7) Offices régionaux de la santé du Manitoba et les agences de services sociaux désignés bilingues.
- Coordonner des ateliers de formation et élaborer de nouvelles initiatives.
- Coordonner la formation des évaluateurs et évaluatrices et la mise à jour des outils d'évaluation des compétences.
- Coordonner la recherche et l'achat de ressources documentaires.
- Coordonner divers projets ponctuels.
- Préparer et gérer un budget traitant de la formation, de l'évaluation des compétences linguistiques et des ressources documentaires.
- Fournir un appui à la Direction générale sur différents dossiers et tâches administratives.

Compétences recherchées

- Diplôme universitaire ou une expérience connexe équivalente.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience de travail dans un poste de coordination ou expérience équivalente.
- Expérience de la planification et de l'organisation.
- Créativité et capacité de mettre en œuvre des stratégies.
- Connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba.
- Excellentes relations interpersonnelles.
- Capacité de communiquer en français et en anglais, tant oralement que par écrit.
- Connaissance des logiciels Word, Excel, PowerPoint et GroupWise

Salaire : Selon l'échelle établie.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé d'ici le lundi 26 mai, accompagné d'une lettre de présentation, à l'attention de :

Madame Annie Bédard
Directrice générale
Conseil communauté en santé du Manitoba
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.

DEUX POSTES BILINGUES

Office régional de la santé de Winnipeg

L'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(IVE)(AY3)
Poste permanant à temps plein
614, rue Des Meurons
n° de concours : 2008-478

L'Office régional de la santé de Winnipeg recherche un(e) secrétaire administratif(ive) principal(e) hautement motivé(e), avec beaucoup d'entregent et d'excellentes habiletés en communication, pour offrir du soutien au sein d'une équipe multidisciplinaire. Relevant du chef du Service administratif, la personne choisie fournira un soutien administratif et fonctionnel général à la direction et au personnel des programmes. Elle participera également à la coordination de la charge de travail avec l'équipe de soutien administratif de la zone communautaire de Saint-Boniface et Saint-Vital.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :

- Maîtrise du français (expression orale, compréhension, lecture, écriture) au niveau linguistique prédéterminé.
- Concentration dans le domaine du travail de bureau pratique.
- Cinq ans d'expérience de travail dans un poste de secrétaire administratif(ive) avec des responsabilités de plus en plus importantes.
- Compétence en systèmes informatisés (Microsoft Word, Excel, Power Point et Access) exigée. Vitesse de saisie au clavier d'au moins 50 mots/min. exigée.

Salaire : 17,55 $ à 20,09 $ de l'heure (AY3)

Date limite des demandes : le 19 mai 2008

VISITEUR/VISITEUSE À DOMICILE – LES FAMILLES D'ABORD
Poste permanent à temps plein (1,0 ETP)
Zone communautaire de Saint-Boniface / Saint-Vital,
614, rue Des Meurons
n° de concours : 2007-1287B

Le visiteur/visiteuse à domicile – Les familles d'abord doit se rendre fréquemment chez les familles qui ont été identifiées par une infirmière de la santé publique. Les activités encourageront un rôle parental positif, une meilleure interaction entre les parents et les enfants, une amélioration de la santé et du développement de l'enfant ainsi qu'une utilisation adéquate des ressources communautaires. Le visiteur/visiteuse à domicile est chargé(e) d'aider les familles à établir des objectifs et à prendre les mesures nécessaires pour les atteindre.

QUALITÉS REQUISES :

- Diplôme d'études secondaires, test d'équivalence d'études secondaires ou une formation acceptable.
- Expérience ou orientation professionnelle dans les domaines de la santé, des services sociaux ou de l'éducation. Expérience dans le domaine de l'épanouissement de l'enfant.
- Capacité de parler, lire et écrire en français au niveau linguistique prédéterminé.
- Expérience dans le domaine des visites à domicile en travaillant dans des milieux culturels différents avec des familles ayant de jeunes enfants.

Salaire : 13,12 $ à 16,40 $ de l'heure (MGEU)

Ouverts jusqu'à ce quils soient comblés.



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention du n° d'offre d'emploi à :

Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092.

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.



PETITES ANNONCES

OCCASIONS D'AFFAIRES

NUTRITION CELLULAIRE
Entreprise établie au Canada depuis 1996, réputation irréprochable ayant comme créneau la santé physique et la liberté financière. Qualités recherchées : entrepreneur, leader, bilingue, maîtrise personnelle et polyvalence. Associés recherchés, envoyez votre C.V. avant le 15 mai 2008 à bakermarcoux@ccapcable.com ou Nancy Baker (resp. Candidature), 23, Traverse de Laval, Lac Beauport, QC G3B 0X8.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Pour bâtir son avenir autrement, chez-soi, à temps partiel, de 500 $ à 5 000 $ par mois, venez nous rencontrer : www.batisseursdavenir.com ou appelez 819-538-6098.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.

Pour s'adresser
à la directrice générale,
Sylviane Lanthier,
l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour s'adresser
à l'adjointe à la direction,
Sophie Gaulin,
et pour toutes les questions
entourant la publicité,
l'adresse à composer est :
promotions@la-liberte.mb.ca

Pour joindre
la rédaction, pour soumettre
des lettres à l'éditeur,
vos chroniques
et toutes vos annonces
communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles
en ligne dans le réseau Internet,
visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998

NAV CANADA

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE NAV CANADA !

Nous recrutons actuellement des candidats en vue de les former à une carrière en tant que contrôleurs de la circulation aérienne. Nos experts sont chargés de fournir des renseignements essentiels aux pilotes qui évoluent dans l'espace aérien canadien.

Si vous êtes intéressé(e) à travailler pour une société qui valorise l'esprit d'équipe, l'innovation et l'excellence, pensez à faire carrière chez nous. Aucune connaissance de l'aviation n'est requise!

Vous souhaitez savoir si cette carrière stimulante est juste pour vous? Posez votre candidature en ligne et présentez-vous à la prochaine séance d'examen de votre région. **La prochaine séance d'examen à Winnipeg aura lieu le 27 mai 2008.** Pour y participer vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne au plus tard le 23 mai 2008.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour remplir une demande, veuillez consulter la section des carrières sur notre site Web à l'adresse **www.navcanada.ca**, ou composer le numéro sans frais **1-800-667-4636**.

www.navcanada.ca • 1-800-667-4636

AU SERVICE D'UN MONDE EN MOUVEMENT

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une **conseillère**

La conseillère sera responsable de fournir de l'information, d'assurer le soutien individuel, d'organiser et d'animer les groupes à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisme.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel et de groupe;
- animer des groupes de thérapie et de support;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes de counselling ou d'intervention;
- conseiller les personnes participantes en leur offrant une thérapie ou tout autre service;
- préparer des rapports d'évaluation, de progrès, de suivi, d'ateliers, etc.;
- effectuer, au besoin, des recherches pour améliorer les services tels que : nouveaux programmes, présentations d'ateliers ou de conférence, etc.

Qualifications :

- formation en counselling, travail social, santé mentale ou dans une discipline connexe des services sociaux.

Compétences :

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- solides aptitudes en communication et en animation, tant de vive voix que par écrit;
- bonne connaissance et expérience des besoins et des ressources en counselling;
- bonne connaissance des ressources de la communauté;
- du leadership;
- de l'entregent;
- la capacité de travailler en autonomie et en équipe;
- de la créativité et du discernement.

Contrat : 35 heures par semaine jusqu'au 31 mars 2009
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le vendredi 23 mai 2008
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277



Financement de 100 % des frais de formation pour nouveaux camionneurs!

- Possibilités d'emploi excitantes et stimulantes
- Emplois en forte demande
- Formation rémunérée en milieu de travail

Renseignements :
www.mpi.mb.ca,
(204) 632-6600 ou
1-866-820-1317

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

COMMIS DE BUREAU
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- Connaissances approfondies de MS Office et Simply Accounting;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais;
- esprit d'initiative et bon sens de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
parenty@parenty.mb.ca
Télécopieur :
237-9997

La capacité de se rendre de la maison au travail en peu de temps. Des logements à prix abordable et des lacs urbains dans lesquels on peut se baigner. Une carrière stimulante et enrichissante, dans un milieu axé sur la coopération.

oui/sudbury

Bienvenue dans le Grand Sudbury!

Gestionnaire des Communications corporatives et des Services en français

(Poste bilingue)

La Ville du Grand Sudbury est la plus grande municipalité ontarienne sur le plan de la superficie. Elle fournit les services essentiels et ceux qui améliorent la qualité de vie à 157 857 citoyennes et citoyens. Dynamique et forte d'une grande diversité, la ville du Grand Sudbury est une communauté très multiculturelle. C'est aussi la deuxième grande ville en importance au Canada, à l'extérieur du Québec, pour ce qui est de la population francophone.

Relevant de la directrice exécutive des Services administratifs, la ou le gestionnaire des Communications corporatives et des Services en français fournit de l'orientation, du leadership et de la coordination stratégiques en ce qui a trait à tous les aspects de la communication, y compris les relations avec les médias, les relations publiques, la gestion des questions de fond, les publications, le marketing, la publicité, les renseignements du site Web et les activités spéciales, en anglais et en français. Le titulaire assume le rôle principal au chapitre des communications dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'intervention d'urgence de la Ville et fournit de l'orientation et du soutien pendant la planification des mesures d'urgence.

Cette personne assure également l'application de la Politique sur les services en français de la Ville approuvée par le Conseil municipal et fait la liaison avec la communauté francophone. Ce poste exige une excellente maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits.

La candidate ou le candidat retenu doit être créatif et posséder d'excellentes aptitudes organisationnelles et analytiques et en relations interpersonnelles, et être capable de faire en sorte que les objectifs en matière de communication et les priorités globales convergent. Le gestionnaire devra définir les enjeux et gérer les dossiers, ainsi que suggérer et mettre en œuvre des solutions stratégiques.

La candidate ou le candidat retenu doit posséder au moins six ans d'expérience en gestion dans un poste de direction au sein d'une grande entreprise syndiquée, à exploitation hautement diversifiée, dans les secteurs public et privé, y compris quatre ans dans un poste de gestion semblable au poste offert. Cette personne doit posséder un diplôme, dans un domaine pertinent, d'une université reconnue, agréée au Canada.

La rémunération pour ce poste varie de 80 798 $ à 95 113 $ par année, à laquelle s'ajoute un ensemble intéressant d'avantages sociaux.

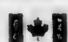
Pour plus de renseignements, consultez le site de la Ville du Grand Sudbury au www.grandsudbury.ca

Les personnes qualifiées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ, à titre confidentiel, d'ici le **MERCREDI 21 MAI 2008** à 16 h 30, à la division des **Ressources humaines et du Développement organisationnel**, C. P. 5000, succ. A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3; par fax au (705) 673-4535; ou par courriel, au hrjobs@greatersudbury.ca.

Veuillez indiquer clairement le numéro du concours (EO08-253) pour lequel vous présentez une demande.

Les renseignements personnels soumis le sont uniquement afin de déterminer l'admissibilité à ce concours, conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée. Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt à l'égard de ce poste. Toutefois, nous communiquerons uniquement les personnes convoquées à une entrevue.

Greater Grand Sudbury 125 1883 2008



Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Campagne de recrutement spéciale à l'intention des directeurs

Divers ministères et organismes gouvernementaux à divers endroits au Canada

Possédez-vous de solides compétences en leadership? Faites-vous preuve de professionnalisme? Manifestez-vous un engagement personnel à l'excellence? Êtes-vous membre d'un groupe de minorités visibles? Dans l'affirmative, la fonction publique fédérale veut obtenir vos services!

La Commission de la fonction publique, au nom de plusieurs ministères et organismes fédéraux, amorce une campagne de recrutement afin de susciter l'intérêt de candidats qualifiés pour établir un bassin évalué en entier de membres de groupes de minorités visibles au niveau de directeur (EX-1).

Les postes de directeurs sont dans des domaines reliés à la prestation de services, l'élaboration des politiques ou la prestation de services organisationnels (les finances, la planification stratégique, les communications, les ressources humaines ou la technologie de l'information). Les fonctions et responsabilités varient d'un poste à l'autre.

Les personnes doivent posséder un grade d'une université reconnue. Elles doivent également satisfaire au niveau de bilinguisme CBC/CBC. L'échelle salariale se situe entre 96 100 $ à 113 100 $ par année.

Pour de plus amples renseignements, y compris les critères de présélection et la façon de présenter votre candidature, veuillez consulter le site **www.emplois.gc.ca** ou par téléphone, au 1-800-645-5605 ou, par ATS, au 1-800-532-9397. **La date de clôture est le 12 mai 2008. Le numéro de référence est PSC08J-009203-000043.**

Le poste est ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyens canadiens résidant à l'étranger qui sont membres de groupes de minorités visibles. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à l'entrevue.

Information concerning this process is available in English.

emplois.gc.ca

Canada



DIVISION SCOLAIRE SUNRISE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

#416 • Enseignant(e) 5/6 Immersion à temps plein
École Dugald School, Dugald (Manitoba)
1,0 f.t.e. Contrat temporaire
Du 2 septembre 2008 ou 31 mars 2009

Personne ressource : Jacqueline Julien, Directrice
Téléphone : (204) 853-7929
Télécopieur : (204) 853-7395
Courriel : jjulien@sunrisesd.ca

Date limite : **le mercredi 14 mai 2008**



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE : **Secrétaire en chef (entretien) par intérim**
Lundi au vendredi 7 h 30 à 15 h 30
OÙ : Bureau divisionnaire
PERSONNE CONTACT : Maurice Chaput, directeur de l'entretien et du transport
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 878-4422
DATE LIMITE : le 16 mai 2008

POSTE : **Concierge de soutien**
4 heures par jour (17 h 30 à 21 h 30)
OÙ : École Christine-Lespérance
PERSONNE CONTACT : Maurice Chaput, directeur de l'entretien et du transport
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 878-4422
DATE LIMITE : le 16 mai 2008

POSTE : **Concierge de soutien**
3 heures par jour (16 h à 19 h)
OÙ : École Noël-Ritchot
PERSONNE CONTACT : Maurice Chaput, directeur de l'entretien et du transport
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 878-4422
DATE LIMITE : le 16 mai 2008

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR/TRICE DE PROJETS DE TRADUCTION
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
parenty@parenty.mb.ca
Télécopieur :
237-9997



MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

2 POSTES POUR L'ÉQUIPE VERTE

Postes disponibles du 5 mai au 22 août 2008.

Les tâches :

- aider à l'arpentage des chemins et des élévations de fossés
- Tondre le gazon et l'embellir
- Autres tâches générales

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Ted Laszczak au 371-6273.

Prière de poster ou livrer directement votre demande avant **16 h 30 le vendredi 9 mai 2008** à :

C.P. 130, La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5193
Courriel : lwood@illicomanitoba.ca

Nous remercions toutes les personnes intéressées, mais nous communiquerons seulement avec celles qui seront convoquées pour une entrevue.



Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler quelques soirées et quelques fins de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2008. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er mai 2008, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).
616-

SERVICES PAYSAGERS « Power Rake », aération, nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres, fertilisation de vos gazons et contrôle des mauvaises herbes. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
618-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT « Power Rake » et rotoculteur 5HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
619-

MUSICIENS EXPÉRIMENTÉS OU MUSICIENS EN HERBE Les Jardins Saint-Léon recherchent des jeunes ou moins jeunes pour animer musicalement les samedis et dimanches après-midis durant les mois de juillet et août. Violoneux, guitaristes, chanteurs, accordéonistes, petits orchestres etc... bienvenus! Rémunération incluse. Profitez de cette opportunité pour vous faire connaître auprès du public. Contactez Denis au 791-8834.
620-

DIVERS

SERVICE DE PLASTIFICATION (laminating), 50 ¢ du pied linéaire. Composez le 256-1821 ou 799-8831.
650-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE d'une gardienne à domicile pour des jumelles de 4 ans, débutant au mois de septembre. 3 jours/semaine. Contactez Nicole au 793-5269.
652-

À LOUER

CHALET ET MAISON à Twinbeach. À 45 minutes de Winnipeg. Pour plus d'info : 1 (204) 646-2052 ou aller à www.stlaurentmb.ca, choisir liens et chalets à louer.
657-

À VENDRE



À VENDRE : Roulotte 28 pi, 2005 Flagstaff Lite Weight. Excellent état et entièrement équipée avec plusieurs extras. Achetée neuve en mai 2006. Espace à dîner extensible. Air climatisé sur le toit de 13 500 BTU. Auvent, grill extérieur, cadre extérieur en aluminium et fibre de verre, , Bell Ex GPS satellite. À voir afin d'apprécier. Prix réduit. Pour plus d'informations composez le 453-6740.
625-

GRAND CHALET À LA PLAGE ALBERT : 5 chambres à coucher, vérenda avec moustiquaire. Laveuse, sécheuse. Entièrement meublé. Denise au 667-3436 ou Claudette au 257-5691.
638-



DUPLEX : 432-434, rue Saint-Jean-Baptiste, très bien entretenu, chaque partie fait 1 170 pieds carrés. Excellent agencement de pièces. Salon, salle à manger, grande cuisine au rez-de-chaussée et 3 chambres de bonne taille à l'étage. Sous-sol partiellement fini. Jardin clôturé et double garage. Près de l'Hôpital et du Collège Saint-Boniface. 329 900 $. Contactez Colin Milroy, chez Royal LePage au 989-6900.
644-

MOULIN À SCIE (à ruban) Woodmizer modèle LT40 avec moteur diesel Kabota de 40 forces. Coupe jusqu'à 27" par 36" diamètre. Plusieurs autres options. Valeur environ 28 000 $. On demande 18 400 $ ou meilleure offre. Appeler le (240) 429-2135.
656-

Nécrologies

Maxime Rino Brent Wotherspoon

7 janvier 2007 - 21 avril 2008



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Maxime, le lundi 21 avril 2008, à l'Hôpital Victoria. Son souvenir restera gravé avec beaucoup d'amour par sa maman Sophie, son papa Tim, sa grande sœur Carmen, ses grand-parents Rino et Rachelle Ouellet et Brent et Diane Wotherspoon, tante LeeAnn et oncle Rob Riel (Courtney et Cameron), tante Nathalie et Chad Harwood (Marco et Olivia), tante Mailyne Ouellet (Tony), tante Gitane Ouellet (Marie-Claude et Caleb Bourgouin), oncle Jean-Robert Ouellet, arrière-grand-mères Terry Graham et Eveline Préfontaine, grande-tante Janice et grand-oncle Dave Schmidt (Miranda et Jessica), ainsi que toute la grande famille de Maxime.

Maxime était un petit bonhomme doux, toujours souriant et attachant. Il était toujours plein d'énergie et adorait sa grande sœur Carmen. Il aimait danser. Il savait effacer les soucis et rappeller le côté insouciant et joyeux de la vie.

Maxime, tu continueras toujours d'occuper une grande place dans le cœur de ton papa, de ta maman et de ta grande sœur, ainsi que dans celui de toux ceux et celles qui t'ont connu et beaucoup aimé.

Le service funéraire ainsi que l'inhumation de Maxime ont eu lieu le 26 avril 2008 au Salon funéraire Glen Lawn Funeral Home. La famille désire exprimer sa gratitude à tous ceux et celle qui l'ont supportée dans ces moments difficiles, ainsi qu'au personnel médical du départment d'urgence de l'Hôpital Victoria.

Sœur Léonne Valois, s.n.j.m.

(Sœur Marie-Philéas)



Sœur Léonne Valois est décédée paisiblement le mardi 22 avril 2008 à Riverview Health Center, Winnipeg, Manitoba, entourée de ses compagnes s.n.j.m. et d'une amie de longue date. Elle a été précédée par ses parents, ainsi que par ses frères, Gilles (Antoinette) et Gérard (Adélina) et par sa sœur, Jeannine, sgm. Elle laisse dans le deuil deux sœurs, Denise Langhan et Dolorosa Vermette (Charlemagne), ainsi qu'un frère, Marcel (Florence), ses nièces et ses neveux, ses compagnes s.n.j.m. et de nombreux(euse)s ami(e)s.

Léonne est née le 14 septembre 1923 à Saint-Pierre-Jolys, l'avant-dernière de la famille Philéas Valois et Dolorosa Robidoux. À l'âge de deux ans, Léonne devient orpheline de sa mère. Elle et sa plus jeune sœur sont alors accueillies par des cousins, Hilaire et Victorine Robidoux. Léonne fait ses études à Otterburne jusqu'en 7e année pour ensuite les poursuivre jusqu'en 12e année à Saint-Pierre-Jolys. C'est à cet endroit qu'elle fait la connaissance des Sœurs-des-Saints-Noms-de-Jésus et de Marie et décide de se joindre à cette communauté enseignante. Elle entre au noviciat à Outremont, Québec en 1944. À son retour au Manitoba en 1946, elle commence sa carrière d'enseignante qui l'amène aux endroits suivants : St. Ignatius School, St. Mary's School, École Sacré-Cœur, l'Académie Saint-Joseph et Sainte-Agathe.

En 1962, Sœur Léonne accepte d'être membre d'une équipe de femmes et d'hommes religieux envoyée au Brésil par le diocèse de Saint-Boniface. Après un moment d'inculturation et de formation en théologie et en counselling pastoral, elle se dévoue auprès des pauvres à Sao Paulo.

De retour au Manitoba en 1969, Sœur Léonne poursuit ses études en psychologie et en études familiales à l'Université du Manitoba. En 1975, elle continue ses études à Kansas City et réussit à décrocher un doctorat en psychologie. De 1975 à 1985, elle exerce sa profession de thérapeute, d'abord dans un bureau privé et ensuite à l'institution Southdown, à Toronto.

Atteinte de la maladie de Ménière, Sœur Léonne demande l'aide du Dr. Tomatis, très reconnu pour le traitement unique qu'il donne aux personnes qui souffrent de maladies de l'oreille interne. Après plusieurs traitements à l'oreille électronique, ses malaises disparaissent. Ce résultat positif l'encourage à poursuivre une formation à la Méthode Tomatis. De plus en plus convaincue des bienfaits de cette méthode, elle ouvre un Centre Tomatis agréé privé à Winnipeg.

Sœur Léonne, qui est toujours à la recherche de nouvelles connaissances, sait les intégrer facilement dans sa vie personnelle et professionnelle. Pendant plusieurs années, à la maison de retraite Queen's House à Saskatoon, elle offre des sessions Progoff Intensive Journalling et le Myers-Briggs. Elle anime des sessions de discernement pour différentes congrégations religieuses et elle offre des cours à St. Benedict's, à Winnipeg.

Sœur Léonne, personne chaleureuse et accueillante, savait écouter l'autre. Elle parlait de l'amour comme « d'une énergie créatrice et vivifiante que nous devons nourrir ». Elle voulait vivre sa vie pleinement, donc elle a continué ses activités professionnelles jusqu'à ce que la maladie l'en empêche. C'est avec une résilience habituelle qu'en février 2008, Sœur Léonne acceptait le diagnostic qu'un cancer antérieur s'était répandu au cerveau. Elle a été très reconnaissante pour les marques d'affection et de bonté prodiguées par ses proches et ses nombreux(euses) ami(e)s tout au long de sa maladie.

Les prières ont eu lieu le dimanche 27 avril à 19 heures, à la Résidence Despins, 151 , rue Despins. Les funérailles ont été célébrées le lundi 28 avril, à 13 heures, au même endroit.

Les personnes qui le désirent peuvent faire un don à Cancer Care Manitoba.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE
AVIS PUBLIC
INTERDICTION PARTIELLE DE FEU

DES FEUX SANS RESTRICITIONS ET DES BRÛLIS NE SERONT PAS PERMIS ENTRE LES HEURES DE 6 H ET 18 H EFFECTIF IMMÉDIATEMENT JUSQU'À CE QU'UN AVIS CONTRAIRE SOIT DONNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE.

Lori K. Wood, C.M.M.A.
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie

Le 24 avril 2008

Chronique **RELIGIEUSE**

† Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface



Révélations privées, spéciales ou particulières

Avec la venue du Christ, Dieu a pleinement révélé son dessein universel de salut. La Révélation est complète. En effet, nous n'avons plus à attendre de manifestation nouvelle concernant la situation fondamentale de l'humanité par rapport au salut. La communication que Dieu a faite de Lui-même s'est manifestée dans l'histoire du Peuple choisi de façon progressive. La Parole de Dieu s'est dite en paroles humaines. Toutefois, à la plénitude des temps, l'Amour de Dieu s'est manifesté en Jésus Christ, Verbe de Dieu, visage de Dieu en notre humanité.

Les Apôtres ont rendu témoignage à Jésus Christ grâce à la lumière donnée par l'Esprit du ressuscité. Ils sont les colonnes sur lesquelles l'Église est constituée. L'autorité de la Révélation définitive provient de la fidélité des Apôtres et de leurs successeurs à l'Esprit de Jésus Christ. C'est pourquoi l'Église professe que la Révélation est close avec la mort du dernier des Apôtres. Ceux-ci nous ont transmis fidèlement le message du Verbe éternel de Dieu.

Toutefois, dans la phase présente de l'économie du salut, Dieu peut toujours intervenir pour éclairer les fidèles sur leur conduite morale, religieuse et spirituelle par des révélations *privées, spéciales* ou *particulières*. Celles-ci sont ainsi qualifiées pour les distinguer de la Révélation précédente, appelée *publique*, parce qu'elle s'adresse à l'humanité tout entière par le ministère de l'Église. Néanmoins, les révélations privées ne sont pas nécessairement réservées à une seule personne; elles peuvent concerner tout un groupe, voire l'Église entière à un moment donné de son histoire.

Bien plus, les révélations privées ne se définissent pas par leur exclusion des textes bibliques, mais par leur objet, leur but et leurs destinataires. Elles sont fréquentes dans l'Écriture et demeurent garanties par l'inspiration scripturaire qui en assure l'authenticité. Voici quelques exemples : Pierre après avoir annoncé le jour de la Pentecôte l'ère de l'Esprit opérant par des prophètes, des visions et des songes (2, 16-21), est informé par une révélation particulière de sa mission à l'égard du centurion Corneille (10, 1-46); Paul se convertit à la suite d'une révélation reçue sur le chemin de Damas (Ac 9, 3-9); il sera souvent guidé dans son ministère par des révélations spéciales (Ac 16, 9; 18, 9; 20, 23; 27, 23-24); il bénéficie en outre de révélations d'ordre personnel et mystique (2 Co 12, 1-6).

Depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, la vie de l'Église est traversée par un nombre impressionnant d'apparitions et de révélations. Nous connaissons bien les apparitions du Sacré-Cœur à Paray-Le-Monial, celles de la Vierge sur la colline de Tepeyac au Mexique, à la Rue du Bac à Paris, à la Salette, à Lourdes, à Fatima, etc. Il est impossible de toutes les recenser; elles parlent, commandent, instruisent, confient des secrets.

Au cours des siècles, l'Église a peu à peu établi les critères de discernement pour reconnaître l'authenticité ou l'origine divine d'autant de phénomènes. Le premier critère est d'ordre doctrinal et concerne l'objet de la révélation particulière, son orthodoxie. Ainsi, Dieu ne peut contredire Sa propre Parole, dont l'Église est l'interprète qualifiée. Toute révélation en contradiction avec une vérité de la foi ou de la morale est fausse. Le deuxième est d'ordre psychologique et porte sur le sujet ou le bénéficiaire de la révélation. S'agit-il d'une personne bien équilibrée ou de tendances anormales ou pathologiques? L'illuminisme religieux est fréquent! Le troisième critère juge des effets ou des fruits spirituels produits, soit dans le sujet lui-même, soit dans son entourage, soit dans la vie de l'Église.

C'est au magistère de l'Église qu'il appartient d'exprimer un jugement autorisé sur les révélations privées. « Nous connaissons la prudence de l'Église face aux révélations privées, sa rigueur et sa lenteur dans la reconnaissance de certaines d'entre elles, sa mesure pour en marquer le caractère relatif par rapport à la Révélation, à la Parole de Dieu vécue et célébrée en l'Église. Ce ne sont ni le nombre, ni la ferveur des personnes adhérant à des révélations qui en font les critères de vérité, mais le seul jugement du pape et des évêques. Bien plus, il faut savoir que jamais l'Église n'impose une apparition comme article de foi; elle se contente de se prononcer sur le contenu du message » (Cardinal Roger Etchegaray).

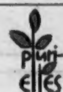
Faut-il le répéter? La finalité des révélations privées dans l'Église n'est pas la manifestation de vérités doctrinales nouvelles, mais l'orientation pratique donnée à la vie des personnes ou des groupes. Elles guident la conduite humaine en attirant l'attention sur certaines vérités de la foi ou de la morale; elles n'ajoutent rien au dépôt révélé, mais en font pénétrer le contenu de la manière qui convienne le mieux à la vie de charité et d'unité dans l'Église.

Terminons par une remarque très opportune. L'Évangile ne semble pas trop favorable aux apparitions, révélations et avertissements venant de l'au-delà. Ainsi, dans la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare, le riche, dans les flammes, prie en faveur de ses cinq frères, menacés du même tourment que lui : Envoie Lazare les avertir... Non, fait répondre Jésus par Abraham : « Ils ont Moïse et les Prophètes; qu'ils les écoutent. » En d'autres mots, l'authentique Parole de Dieu, c'est sur la terre qu'elle retentit, dans le Peuple de Dieu, par la voix de l'Écriture, de l'Évangile, de l'Église. Elle ne tombe pas du ciel; elle ne surgit pas non plus du purgatoire ou de l'enfer. « Même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus » (Lc 16, 27-31).

UN PAS VERS L'AVANT

Douzième sur la liste : elle s'appelait Shannon...

par Nathalie Fave,
Conseillère, Pluri-elles



Le monde est sans arrêt le théâtre de nouvelles formes de barbarie humaine et la vitesse de la circulation de l'information nous permet de suivre en direct les événements les plus tragiques qui surviennent aux quatre coins de notre planète. Pourtant, submergés par les catastrophes et par les crimes les plus terribles, nous édifions au fur et à mesure des années, me semble-t-il, une sorte d'*armure* mentale qui constitue une sorte de garde-fou nécessaire à notre épanouissement. Nous refusons de nous laisser assaillir par les échos malveillants et les ondes destructrices qui nous parviennent de tous bords. Pourtant, il arrive à chacun de nous de se laisser interpeller un beau jour par un article qui nous émeut davantage qu'un autre (chose qui, en soi, me semble salutaire, car elle prouve que nous sommes encore dotés d'une âme, d'une sensibilité...).

Pourquoi ce fait divers nous interpelle-t-il, celui-là plutôt qu'un autre, me direz-vous? Ce qui est certain, c'est que l'ajout d'une photographie accolée à un texte, quel qu'il soit, nous sensibilise particulièrement au sujet évoqué.

Ainsi, le dernier de mes chocs émotifs a été causé par un article publié dans le Winnipeg Free Press, ce lundi 21 avril, au point que nous avons décidé de centrer notre intervention radiophonique du mardi 22, sur Envol 91, la radio communautaire francophone, autour de ce drame. Dans le rôle de l'interviewer, je donnai la parole à Allison Moore, conseillère, qui répondait avec pertinence aux questions.

Voici en quelques mots cet événement aussi triste que tragique que je tenais à souligner : c'est l'histoire d'une jeune femme de 25 ans, qui travaillait pour la ville de Winnipeg comme secrétaire. D'après ses voisins, elle était pleine de vie, sociable, dynamique et engagée dans la vie associative. Cette jeune femme, c'était une personne comme vous et moi. On peut facilement imaginer sa vie. Celle d'une jeune mère de famille de 25 ans, maman d'un petit enfant de cinq ans. Elle avait sans doute des rêves plein la tête, des projets et des objectifs, comme vous et moi aussi. Peut-être qu'elle se préparait à partir en voyage, ou bien qu'elle organisait ses vacances en Ontario ou en Alberta. Peut-être qu'elle voulait visiter Cuba ou acheter une nouvelle voiture. Le cliché en noir et blanc, dans le journal, permet de souligner la rareté de ses yeux en amande. Elle était belle, elle s'appelait Shannon Scromeda, habitait dans le quartier Elmwood de Winnipeg. Ce qui est arrivé est absolument terrifiant. Voici que cette jeune femme avait un ami, un compagnon, Kevin. Depuis des années, elle vivait avec lui, elle l'aimait ...sans doute. La photographie montre le couple, épaule contre épaule, souriant avec tendresse et complicité, apparemment, à un ami imaginaire, témoin de leur harmonie. Et puis, voici qu'en ce dimanche matin, une dispute survient dans le couple, comme dans presque tous les couples, devrait-on rappeler. Ils sont sans doute en colère. Kevin ne se contrôle probablement plus. On peut reconstituer la scène; il prend un marteau. Et, fou de colère sans doute, voici Kevin frappant Shannon à la tête avec l'outil... Ceci, dans cette petite maison, en ce beau samedi matin ensoleillé qui ouvrait les bras aux beaux jours.... Le printemps était enfin arrivé, mais Shannon ne verra pas l'été, elle ne plantera pas de fleurs dans son jardin, elle ne partira pas en camping....Cette jeune femme qui avait probablement des tas de projets dans la tête, cette femme que tous ses voisins décrivaient comme une personne dynamique, sociable et pleine de vie, oui, voici le propos que je tenais à souligner : Shannon Scromeda a été tuée dimanche.

Nous avons évoqué sur les ondes les multiples moyens de prévenir ce type de drames. La police devrait accepter de percer l'intimité des familles pour se porter témoin à charge. Surtout, les femmes abusées devraient songer à demander de l'aide, à partager leurs souffrances avant que la tragédie n'apparaisse. Les victimes devraient faire preuve de courage pour s'adresser à des organismes et à des conseillères, même si paradoxalement, la plupart se culpabilisent sous les reproches et abus de pouvoir de leurs abuseurs au point de se sentir, souvent, responsables de leurs détresses, comme le leur suggèrent les personnes qui les manipulent. Bien des organismes existent, et les femmes victimes de violences peuvent y avoir recours, surtout dans les situations d'urgence. L'Entre-temps des Franco-Manitobaines, par exemple, avec une adresse jalousement gardée secrète, accueille des femmes et leurs enfants en détresse, qui viennent trouver refuge et protection au sein de cet espace.

Interrogée par le Winnipeg Free Press, la Docteure Jane Ursel, directrice du centre de recherche *Resolve family violence*, pense que le Manitoba devrait développer un processus pour revoir les crimes domestiques et comprendre ce qui empêche les victimes de violences de recevoir l'aide dont elles ont besoin... avant que la situation ne tourne à la tragédie.

Et quand je réfléchis au problème, quand je lis les résultats de cette étude de Statistique Canada faite en 2006 qui révèle que les femmes du Manitoba ont plus de chances que n'importe quelles autres femmes des autres provinces d'être tuées par leur conjoint, je me demande : pourquoi?

Pourquoi ces 12 meurtres dans la seule ville de Winnipeg depuis le début de l'année, soit en...quatre mois seulement? Les questions répondent aux questions. L'isolement des femmes qui vivent en milieu rural peut-il expliquer ces chiffres? Et dans notre communauté, les drames ne sont-ils pas aussi à portée de voix? La minorité linguistique des francophones, avec la peur de croiser tel ou tel voisin, telle ou telle connaissance en partant demander de l'aide, est-elle responsable de la réticence de nombreuses femmes de notre minorité à confier leurs peines et leurs angoisses à un organisme minoritaire? La même chose se produit-elle dans les milieux autochtones, où la communauté pèse de tout son poids sur les personnes fragilisées, au point de les empêcher de demander secours et assistance? La peur du regard de l'autre renforce le sentiment d'isolement... et accentue la fragilité de beaucoup de personnes.

Quand on examine ces chiffres, surtout, on ne doit pas oublier que les cas non-signalés, les plaintes jamais déposées, les souffrances silencieuses sont parfois encore plus nombreuses ou plus graves que les cas officiellement déclarés.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

SERVICES

ASSUREURS

COMPTABLES AGRÉÉS

AVOCATS-NOTAIRES

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Ville : ____

Province : ____

Code postal : ____

Téléphone : ____

Je choisis de payer par :

☐ Visa : ____

☐ MasterCard : ____

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4